

Table des matières

#1 Une démocratie locale revue avec et pour les	3
Auderghemois·es	
1. Pour une commune porteuse de transparence	3
2. Pour une participation citoyenne accrue	4
3. Pour une plus grande participation des jeunes	5
4. Renforcer l'implication citoyenne dans la gestion financière de la commune	6
5. Pour une commune où la mobilité est consruite avec les habitantes	6
6. Promouvoir et défendre des mesures en faveur de la simpification administrative	e 7
7. Déployer les mutualisations pour des services de proximité plus efficaces et moins coûteux	7
8. Promouvoir une fiscalité locale juste et redistributive	7
9. Investir autrement	8
#2 Pour des quartiers plus verts et une santé renforcée	g
1. Donner plus de place à la nature dans notre commune	10
2. Préserver et renforcer la biodiversité	1
3. Protéger les arbres et favoriser la végétalisation	1
4. Lutter contre les pollutions sonores et atmosphériques	13
5. Réduire la pollution visuelle et maîtriser l'éclairage public	14
6. Faire d'Auderghem une commune "zéro pesticides"	14
7. Faciliter l'accès aux soins de santé et à la prévention pour toutes	15
8. Auderghem, commune amie des animaux	16
#3 Une commune où il fait bon grandir	17
1. Pour un accueil de la petite enfance de qualité	17
2. Pour une plus grande attention aux enfants et aux jeunes	18
3. A l'école	19
4. Pour un accueil extrascolaire de qualité	2
5. Pour une commune attention aux besoins de toutes ses aînées	22
#4 Une vie locale, dynamique et conviviale pour tou·te·s	24
1. Pour un soutien au dynamisme économique local	24
2. Pour une meilleure convivialité et cohésion sociale	25
3. Dynamiser la culture et le sport	26
4. Pour une meilleure cohésion sociale des quartiers	27
5. Una communa auverta, fastiva, en tauta sácuritá nour chacuna	27

#5 Une commune plus propre et plus durable	29
1. Pour des pouvoirs communaux exemplaires	29
2. Pour une agriculture durable	30
3. Pour une alimentation saine	3
4. Dans les commerces	32
5. Infrastructures et économie circulaire	32
6. Monnaies locales et complémentaires	33
7. Textile durable	33
8. Propreté et lutte conte les incivilités	33
9. Tendre vers le zéro-déchet	34
10. Gestion de l'eau	35
#6 Des déplacements agréables et sécurisés dans un espace	36
public convivial et partagé	
1. Gestion globale de l'espace public et de la mobilité : pour une commune	36
accessible à toutes	
2. Déplacements piétons	38
3. Déplacements cyclistes	39
4. Déplacements en transport en commun	40
5. Déplacements en voiture	4
6. Déplacements des enfants	42
#7 Garantir à tou·te·s des bâtiments performants et	43
abordables	
1. Etre exemplaire et se donner les moyens de ses ambitions	43
2. Soutenir les ménages	44
3. Diminuer et décarboner nos consommations d'énergies	44
4. Pour des initiatives innovantes en matière de logement	45
#8 S'enrichir de la diversité	47
1. Pour activer tous les leviers au service de la solidarité	47
2. Pour une commune qui garantit l'accès aux droits sociaux	48
3. Pour des initiatives innovantes en matière seniors	49
4. Une commune impliquée dans la réduction des inégalités de genre	50
5. Parentalité et éducation égalitaire	5
6. Un espace public inclusif	52
7. Notre commune qui s'enrichit de ses racines multiculturelles	53



#1 Une démocratie locale revue avec et pour les Auderghemois·es

La commune est le premier point de contact des citoyennes avec l'autorité publique et le politique. Première fenêtre de la démocratie, elle peut fonctionner de manière à renforcer la confiance des citoyennes envers le politique et permettre leur implication sur des enjeux qui leur tiennent à cœur.

Pour les écologistes, il est donc essentiel d'être à la pointe sur les thèmes que sont la transparence et la participation citoyenne. Ils sont, tous deux, les garants d'une démocratie plus vivante, plus dynamique et plus inclusive. En effet, l'accès à la décision publique dépend non seulement d'une information claire, complète, et accessible aux citoyennes, mais aussi de leur participation aux processus de décision.

Pour mettre en œuvre ces deux principes de manière juste et efficace, nous proposons une série d'outils et d'engagements concrets qui bénéficieront à toutes et à tous.

1. Pour une commune porteuse de transparence

Pilier d'une véritable démocratie, la transparence favorise l'impartialité et l'objectivité du service public. Elle ne doit pas seulement rendre visible la décision publique, mais doit aussi permettre de comprendre son contexte et ses facteurs.

- Nous publierons de manière claire les données publiques des instances communales (ordres du jour, procès-verbaux des conseils communaux, commissions, budgets et comptes annuels, enquêtes publiques, etc.).
- Nous rendrons ces informations accessibles et compréhensibles pour toutes via un site communal repensé, des versions papier ou des kiosques numériques dans des lieux publics comme la bibliothèque communale ou la maison des jeunes.
- Nous formerons des équipes disponibles régulièrement pour accompagner les utilisateurs et utilisatrices, et offrirons un accueil adapté au sein des services communaux pour les personnes souffrant de la fracture numérique.
- Nous soutiendrons la création d'autres espaces publics numériques pour lutter contre la fracture numérique et mettre en place des formations à l'utilisation des nouvelles technologies.
- Nous soutiendrons les équipes publiques d'informaticiennes (à l'image des écrivaines publiques ou écrivains publics) pour aider celles et ceux éloignées du numérique à exercer leurs droits et exprimer leur citoyenneté.
- Nous renforcerons la retransmission des séances du conseil communal en streaming sur internet et maintiendrons l'accès aux enregistrements.



- Nous permettrons aux conseillères communales et conseillers communaux d'insérer dans le procès-verbal les motivations de leur vote, notamment en cas d'abstention ou de vote négatif, pour une plus grande transparence des décisions.
- Nous permettrons à tous les partis démocratiques représentés au conseil communal, ainsi qu'aux citoyens et associations, d'avoir une tribune dans L'Auderghemois, à l'exclusion des entités incitant à la discrimination, à la haine et/ou à la violence.
- Nous encouragerons et informerons les Auderghemoises sur l'usage du droit d'interpellation citoyenne auprès du conseil communal.
- Nous soutiendrons les comités de quartier et fêtes de rue, et amplifierons la mise à disposition de matériel et de support technique par la commune.
- Nous mettrons en place des aménagements raisonnables pour l'accès aux séances du conseil communal, tant pour les membres du conseil que pour le public (accès PMR, boucle à induction, pauses après 2h de réunion), conformément à la Constitution belge et à la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).
- Nous demanderons qu'un rapport d'activités soit présenté pour tous les organes dans lesquels la commune est représentée. Ce rapport devrait être fait par les mandataires de manière régulière au conseil communal.
- Nous garantirons que, dans toutes les structures para-communales, chaque administrateur et administratrice signera une charte lors de sa désignation précisant ses missions, droits, obligations, et incluant un code de déontologie.

2. Pour une participation citoyenne accrue

Les dispositifs de participation citoyenne mis en place à Auderghem sont nombreux, mais pas toujours très lisibles ni assez connus de toutes. Nous souhaitons, avec les habitantes et des expertes extérieures, revoir ces dispositifs afin de les rendre plus clairs et plus inclusifs. Nous souhaitons aussi visibiliser les réalisations ainsi que les étapes qui permettent d'y arriver. Nous voulons être au plus proche de la participation avec les habitantes, tout en étant garant de la décision finale en tant que mandataires démocratiquement élues.

- Nous voulons créer une nouvelle assemblée des citoyennes, en utilisant le tirage au sort stratifié pour impliquer toute la diversité de la population. Cette assemblée sera notamment consultée sur des grands projets (plan Climat, rénovation de la maison communale, grands projets de mobilité, ...). Par ailleurs, elle pourra émettre des avis d'initiative sur tout autre sujet. Il sera veillé à ce que les participantes soient correctement informées des sujets abordés et puissent débattre sur un pied d'égalité. Les autorités communales informeront par ailleurs les participantes du suivi donné aux avis de l'assemblée et le motiveront.
- Avant de mener une politique de consultation, il faut d'abord informer précisément ces panels afin de permettre aux habitantes de maîtriser toutes les informations liées au projet soumis. Après cette phase, une consultation/référendum peut être organisée.



- Nous étudierons la possibilité de créer un droit d'initiative citoyenne permettant de soumettre un texte précis au conseil communal, s'il est proposé par un nombre suffisant des citoyennes Auderghemoises. Le collège communal sera tenu de se prononcer sur ce texte et de justifier son avis.
- Nous engagerons du personnel dédié pour soutenir et encadrer les projets développés dans le cadre des compétences liées à la participation citoyenne et pour aiguiller les citoyennes parmi ces dispositifs.
- Nous veillerons à ce que les horaires des réunions et des groupes de travail soient compatibles avec la gestion d'une vie professionnelle et familiale, et à fournir des chèques baby-sitting pour les participantes.
- Nous envisagerons de proposer des incitants à la participation: défraiement, remboursement du trajet, chèque commerces, lunch offert,
- Nous nous assurerons que tous les dispositifs de participation citoyenne soient accessibles à toute la population, y compris les personnes en situation de handicap, en rendant possible la sollicitation de dispositifs spécifiques sur demande.
- Nous créerons une application numérique qui permettra d'informer les habitantes. Elle devra être facile d'utilisation, liée au site internet de la commune (repensé lui aussi).
 Les habitantes pourraient s'y exprimer via un préférendum: je suis tout à fait d'accord, d'accord, pas vraiment d'accord et pas du tout d'accord.
- Nous organiserons des moments d'échanges entre élues et habitantes sur des sujets d'actualité de la commune.

3. Pour une plus grande participation des jeunes

- Nous installerons et ferons vivre un conseil communal des enfants et un conseil communal des jeunes, pour qu'ils puissent participer pleinement à la vie de la commune, donner leur avis et leurs idées. Nous veillerons à ce que ces conseils soient accessibles aux jeunes et aux enfants en situation de handicap, en facilitant la sollicitation d'aménagements raisonnables (accessibilité PMR, boucles à induction, etc.).
- Nous mettrons en place un dispositif de sensibilisation à la participation citoyenne à l'école, mais aussi en lien avec le projet de participation citoyenne porté par le collège communal. Pour cela, nous sollicitons l'appui d'associations spécialisées.
- Nous donnerons une place aux enfants et aux jeunes dans l'installation ou la rénovation des espaces récréatifs et de l'espace public en général. Les plaines et autres terrains de jeu sont souvent très formatés, conçus avec des équipements standardisés, laissant peu de place à l'imagination et à la créativité. Quant à l'espace public, il est vécu très différemment par les jeunes, qui ont des besoins et des pratiques différentes des adultes.



4. Renforcer l'implication citoyenne dans la gestion financière de la commune

- Nous publierons les projets de délibérations des séances du conseil communal, ainsi que des notes de synthèse explicatives permettant une bonne compréhension et une mise en contexte des points inscrits à l'ordre du jour dans les cinq jours précédant ces séances (sauf point inscrit en urgence).
- Nous faciliterons l'accès aux salles communales pour les conseillères et conseillers communaux, qui pourront ainsi préparer les dossiers, discuter entre eux et au besoin avec les services de la commune.
- Nous impliquerons la population dans le débat sur le budget communal: en organisant des débats entre élues et citoyennes sur l'utilisation du budget extraordinaire, et en proposant également aux élues et aux citoyennes des formations sur les finances communales. Dans les écoles, les budgets ordinaires et extraordinaires sont systématiquement présentés lors des réunions avec les associations de parents, afin d'expliquer les projets prévus et de permettre aux parents de donner leurs avis.

5. Pour une commune où la mobilité est construite avec les habitant·e·s

Les politiques de mobilité influencent directement nos habitudes de vie, et les changements en la matière peuvent être perçus comme une atteinte à nos libertés de déplacement. Il est crucial de prévoir des mécanismes de participation dépassant les prescrits légaux (enquête publique, commission de concertation). À Auderghem, il est essentiel de créer des espaces de participation et de co-construction des politiques de mobilité, adaptables selon les besoins et les projets.

- Nous repenserons l'organisation de la commission de mobilité. Celle-ci réunira le politique, l'administration, la société civile, les Auderghemoises, les commerçantes, pour discuter des dossiers mobilité de la commune. Ces échanges permettront de prendre en compte les enjeux et besoins de toutes. Cette commission devra être consultée en amont des décisions.
- Nous organiserons des marches exploratoires sur le terrain pour expliquer les projets aux riveraines, avec des visuels permettant une meilleure compréhension et une meilleure adhésion.
- Nous lancerons des appels à projets citoyens sur des questions de mobilité pour faire émerger les situations problématiques non identifiées par l'administration et utiliser l'intelligence collective pour concevoir des projets.
- Nous mettrons en place des processus d'évaluation où les projets de mobilité seront soumis à l'évaluation des habitantes, permettant de tirer des conclusions et de définir les ajustements nécessaires.
- Nous inclurons les enfants, les jeunes et les personnes à mobilité réduite dans les processus décisionnels afin de bénéficier de leur perspective particulière sur les questions de mobilité.

6. Promouvoir et défendre des mesures en faveur de la simplification administrative

Tout en maintenant un accès physique aux services administratifs touchant directement les citoyennes, nous poursuivrons le développement des guichets électroniques synonymes d'accès plus aisé et permettant un traitement plus rapide des demandes par l'administration. Il en ira de même pour l'introduction et le traitement des demandes de permis, l'organisation et le suivi des enquêtes publiques. Nous serons évidemment vigilantes à la fracture numérique et permettrons un accès aux versions « papier » des documents, tout en maintenant des permanences « physiques ».

7. Déployer les mutualisations pour des services de proximité plus efficaces et moins coûteux

- Nous renforcerons les mutualisations de services et de partage des coûts entre les communes. Ces mutualisation se feront en priorité avec les communes voisines (Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Pierre,...) et pourront notamment concerner la gestion:
 - d'infrastructures (maisons de repos, crèches, centres sportifs, piscines, centres culturels, etc.);
 - o de marchés publics pour l'achat de matériel onéreux ;
 - de compétences dans un contexte où de plus en plus de communes ont de grandes difficultés à recruter certains profils spécifiques (ex. agents en techniques spéciales, agents en charge de la planification d'urgence, etc.).
- Nous continuerons d'approfondir les synergies entre les communes et les CPAS, en particulier les synergies qui concernent les fonctions dites « de support » : gestion des ressources humaines, service marchés publics (informatique, commandes notamment de combustibles, le parc de véhicules, vélos mis à disposition des agents), etc.

8. Promouvoir une fiscalité locale juste et redistributive

Privilégier des investissements durables et économes sur le long terme

Il est essentiel de prendre en compte les coûts futurs d'un investissement (coûts d'entretien, travail presté par les services, économies générées...) pour pouvoir effectivement évaluer le coût réel d'une mesure et favoriser les investissements vertueux.

- Les investissements engagés par Auderghem viseront prioritairement, outre les objectifs de sécurité, de salubrité, à accélérer la transition écologique et solidaire.
- Nous implémenterons des outils de gestion qui permettent de rationaliser les dépenses d'énergies et d'eau, générant par la même occasion des gains économiques et en matière de dégagement de CO2. Nous étudierons la mise en place d'instruments de télégestion centralisés des salles communales ou des écoles permettant notamment une régulation de la température en fonction des occupations.



 Nous prévoirons l'utilisation de matériaux bio-sourcés dans les constructions ou les rénovations (clauses à inscrire dans les cahiers de charges). Matériaux non seulement décarbonés mais aussi locaux: une combinaison qui permet une économie en termes de rejet CO2 mais aussi sur les coûts, là où la fluctuation des prix des matériaux liés au pétrole est plus volatile.

Renforcer l'implication des conseillères et conseillers dans la confection des budgets

Au niveau administratif, la confection des budgets communaux est de la responsabilité de la receveuse ou du receveur communale, et font l'objet de débats au sein du collège communal. Nous continuerons à veiller à ce que les conseillères communales et conseillers communaux disposent d'un outil budgétaire qui leur permette de faire facilement des comparaisons budgétaires d'une année sur l'autre (profondeur historique de dix ans) ainsi qu'avec les communes avoisinantes et les moyennes régionales.

9. Investir autrement

Les finances communales sont de plus en plus restreintes. Là où des marges existent, le volet financier doit jouer un rôle actif dans le développement d'investissements qui soutiennent des projets créateurs d'emplois, durables et solidaires.

- Nous investirons dans des projets citoyens et solidaires sur notre territoire. Par exemple, en nous engageant à investir le même montant que celui rassemblé par les citoyennes (en plafonnant l'investissement).
- Nous nous séparerons (à l'échelle communale ou intercommunale) des produits financiers soutenant les investissements dans les énergies fossiles, charbon, pétrole, gaz et nucléaire.
- Nous placerons une partie des réserves financières dans des parts de coopératives locales et/ou régionales.
- Nous encouragerons le développement de coopératives d'utilité publique pour mettre en œuvre ses missions d'intérêt général.
- Lors de la rédaction des cahiers de charges, nous veillerons à insérer des clauses sociales, environnementales et contre le dumping social pour tous les marchés, qu'ils soient de services (y compris financiers) ou de travaux. Nous veillerons à privilégier les banques éthiques et solidaires.
- Nous veillerons à augmenter la compétence de l'administration pour capter les projets régionaux et fédéraux permettant des financements de projets.



#2 Pour des quartiers plus verts et une santé renforcée

La nature est essentielle à notre bien-être. Notre priorité est d'améliorer la qualité de vie de chaque habitante en garantissant un environnement sain et en renforçant les espaces verts qui jouent un rôle crucial dans notre santé physique et mentale. Grâce à la richesse de notre patrimoine naturel, avec des "poumons verts" comme la forêt de Soignes et nos nombreux parcs, nous bénéficions déjà d'un cadre de vie privilégié. Cependant, il est crucial de continuer à protéger ces espaces tout en développant de nouvelles initiatives pour rendre chaque quartier plus vert, plus propre, plus calme, et plus respirable. Ces actions contribueront également à soutenir le redéveloppement de la biodiversité locale.

Pour atteindre ces objectifs, nous mettrons en œuvre une politique active de plantation, particulièrement dans les quartiers denses tels que la Chasse Royale et Lebon. Nous nous engageons également à protéger la nature existante en adaptant nos règlements locaux et en soutenant les citoyennes qui souhaitent verduriser l'avant de leur habitation ou leur toiture. Nous sommes également conscients que les populations précarisées sont souvent les plus touchées par les inégalités environnementales, la commune doit donc veiller à garantir à chacune le droit à un environnement sain, quel que soit son lieu de résidence.

La protection de notre environnement ne se limite toutefois pas à la végétation. Eviter l'usage des pesticides est une priorité essentielle pour préserver la biodiversité et la santé humaine. En adoptant des pratiques de jardinage naturel, nous pouvons protéger les insectes pollinisateurs, qui sont vitaux pour nos écosystèmes, tout en réduisant la pollution chimique. Cet engagement s'inscrit dans une approche plus large de protection de l'environnement, qui comprend également la lutte contre les nuisances sonores et la pollution de l'air. Ces pollutions, bien qu'invisibles, ont des effets tangibles sur la santé de nos habitantes, et leur réduction est une condition indispensable pour assurer un cadre de vie sain et agréable.

Enfin, l'éclairage public, bien qu'indispensable pour assurer notre sécurité, doit être utilisé de manière raisonnée. Un excès de lumière artificielle nuit non seulement à la faune locale, mais perturbe également notre santé. De plus, le développement du nombre de panneaux publicitaires lumineux, en plus de leur coût écologique élevé, représente une source de distraction dangereuse pour les usagerères de la route, augmentant ainsi le risque d'accidents. En réduisant les nuisances chimiques, sonores et lumineuses, nous pouvons garantir un cadre de vie plus serein et plus sain pour tous.

La crise de la COVID a également souligné l'importance de la santé publique et le rôle crucial que peut jouer la commune pour promouvoir le bien-être de ses citoyennes. La santé ne se limite pas à l'absence de maladie, elle est intrinsèquement liée à la qualité de notre cadre de vie : que ce soit dans nos maisons, dans nos quartiers, ou sur nos lieux de travail.

Ecolo-Groen s'engage à œuvrer pour le bien-être de tous en améliorant encore la qualité des services dans les domaines essentiels comme l'enseignement, la culture, l'action sociale, le sport, et l'accès à une alimentation saine. En agissant ainsi, nous faisons de la santé une priorité transversale qui concerne chaque aspect de la vie communale.

Pour terminer, la société est de plus en plus sensible aux droits des animaux. Ecolo-Groen s'inscrit pleinement dans cette dynamique du respect et de la protection animale. Les animaux, qu'ils soient domestiques ou sauvages, sont des êtres sensibles qui méritent d'être traités avec dignité. Nous prônons donc des relations respectueuses avec tous les êtres vivants, car nous sommes conscients de l'importance du bien-être qu'ils apportent à notre communauté.

Avec ces engagements, Ecolo-Groen dote Auderghem d'une vision claire et ambitieuse : faire de notre commune un lieu où la nature, la santé, et le bien-être animal sont au cœur de nos préoccupations. Ensemble, nous pouvons bâtir une commune plus verte, plus saine, et plus harmonieuse pour toutes et tous.

1. Donner plus de place à la nature dans notre commune

- La révision du Plan Régional d'Affection du Sol (PRAS) nous offrira l'opportunité de protéger les espaces verts (naturels et semi-naturels) non encore sécurisés. Nous voulons identifier ces zones et les protéger progressivement par le biais de modifications des plans particuliers d'affectation des sols (PPAS) ou en proposant des classements au sens patrimonial ou sous Natura 2000.
- Nous réaliserons une étude écologique de notre territoire pour cartographier la biodiversité et établir un plan d'action pour l'améliorer et la protéger des impacts du changement climatiques et de la pression immobilière. Tous les dix ans, cet état des lieux sera réactualisé afin d'ajuster nos efforts en faveur de la nature.
- Nous veillerons avec la plus grande vigilance à la protection de la Forêt de Soignes, en portant une attention particulière à ses lisières. Ces zones sensibles sont régulièrement menacées par des projets de destruction ou de perturbation, qu'il s'agisse de nuisances sonores, lumineuses, ou de projets récréatifs et événementiels. Nous nous engageons à préserver ces espaces naturels en assurant qu'ils restent des havres de tranquillité et de biodiversité.
- Nous accorderons une attention particulière à la préservation des espaces seminaturels encore présents sur notre territoire, même lorsqu'ils ne bénéficient pas d'une protection légale. Nous nous engageons à émettre un avis défavorable pour toute demande de permis impliquant la destruction, même partielle, de ces espaces précieux. De plus, nous prendrons toutes les mesures nécessaires, y compris l'introduction de recours et d'actions en cessation environnementale, pour contester les permis délivrés par la Région qui menaceraient ces zones.
- Nous serons particulièrement attentifs au respect de ces critères pour les grands projets immobiliers à venir.



- Nous collaborerons avec les associations environnementales locales pour réhabiliter et entretenir nos espaces verts et semi-naturels.
- Nous mettrons en place des initiatives telles que "Rendez-vous au Jardin" pour mettre en avant nos espaces verts publics et privés et nous nouerons également des partenariats avec les acteurs locaux (comme les Quartiers Durables ou les zones de potagers collectifs), pour organiser des activités communautaires comme des balades et des pique-niques.

2. Préserver et renforcer la biodiversité

- La communication joue un rôle crucial dans la sensibilisation à l'importance de la biodiversité. C'est pourquoi nous informerons régulièrement les habitantes à travers le périodique L'Auderghemois sur la richesse de la faune et de la flore présentes dans notre commune.
- Nous intégrerons la dimension environnementale pour chaque nouveau projet d'urbanisme. Pour cela, nous créerons un guide des bonnes pratiques environnementales basé sur l'étude du réseau écologique de notre commune. Ce guide permettra d'assurer que chaque projet respecte et renforce la biodiversité locale, tout en minimisant son impact environnemental.
- Chaque année, de nouveaux îlots de fraîcheur seront créés, en particulier dans les zones les plus vulnérables. Ces zones d'ombrage seront agrémentées à certains endroits par des équipements collectifs (jeux pour enfants, bancs, etc.).
- Nous initierons des ateliers tels que les "fresques du climat et de la biodiversité" pour sensibiliser le conseil communal et les habitantes aux enjeux environnementaux. Ces ateliers seront suivis de formations plus orientées sur la pratique destinées à accompagner les citoyennes dans l'adoption de gestes plus durables au quotidien.
- Nous aurons comme principe général de favoriser et prioritiser les actions qui contribuent positivement aux 3 piliers du développement durable :
 - Pilier 1 environnement : réduction des émissions de gaz à effet de serre, résilience et adaptation au changement climatique...
 - Pilier 2 social : accessibilité à l'énergie décarbonée, réduction des coûts énergétiques et de mobilité, confort des logements...)
 - o Pilier 3 économique (création d'activités et d'emplois).

3. Protéger les arbres et favoriser la végétalisation

 Nous poursuivrons nos efforts pour végétaliser nos écoles en participant à des projets régionaux tels que "Ose le vert" et "Ré-création", afin de créer des espaces récréatifs végétalisés qui profiteront à toute la communauté durant et en dehors des heures scolaires.



- Nous renforcerons la protection des arbres, tant dans les espaces publics que privés, en imposant des conditions strictes pour tout abattage. Cela inclura des justifications précises, des expertises phytosanitaires, et des obligations de replantation à l'identique. Nous veillerons aussi à rappeler systématiquement les dispositions de l'Ordonnance Nature (exemple : vérification de la présence de nids ou de terriers), en particulier lors des projets immobiliers impliquant l'abattage d'arbres, et nous en contrôlerons rigoureusement l'application.
- Nous élargirons encore la période d'interdiction d'abattage en raison du dérèglement climatique, en commençant dès le 15 mars et en maintenant l'actuel allongement jusqu'à la fin septembre, afin de mieux protéger les nidifications précoces et tardives.
- Nous planterons 10% d'arbres supplémentaires dans l'espace public d'ici 2030, avec pour objectif un arbre tous les 50 mètres. Dans le cadre du verdissement des quartiers, nous renforcerons l'expertise communale afin de sélectionner systématiquement des plantes indigènes et adaptées au dérèglement climatique.
- Nous renforcerons les campagnes de sensibilisation du type "En mai, tonte à l'arrêt" pour encourager les habitantes à participer à la préservation de la biodiversité en réduisant la tonte. Nous utiliserons le concours "Fleurir Auderghem" pour promouvoir les plantes locales, mellifères, et vivaces.
- Nous limiterons les tontes dans les espaces publics en privilégiant les fauchages tardifs et les tontes diversifiées. Cela permettra de gagner en biodiversité, de réduire le bruit, de réorienter les efforts vers des plantations fruitières et l'entretien des arbres, et d'investir grâce aux économies réalisées dans des équipements plus respectueux de l'environnement.
- En partenariat avec les communes voisines, nous développerons un maillage vert et bleu pour végétaliser la ville, lutter contre les îlots de chaleur et les inondations, tout en créant des corridors écologiques pour la faune et la flore.
- Nous lancerons l'aménagement de nouveaux espaces verts pour atteindre progressivement l'objectif "3-30-300" qui prévoit que chaque habitante devrait pouvoir voir au moins trois grands arbres depuis son domicile, bénéficier d'une couverture arborée de 30% dans son quartier, et se trouver à moins de 300 mètres d'un espace vert. Dans certains de ces espaces, nous créerons des vergers pédagogiques et des haies fruitières, offrant ainsi des lieux de convivialité tout en renforçant la biodiversité.
- Nous intensifierons la sensibilisation des citoyennes à l'importance des insectes butineurs pour notre environnement, tout en poursuivant et renforçant les initiatives en leur faveur, telles que la restauration de milieux propices ou encore l'installation d'hôtels à insectes et de spirales mellifères dans les espaces publics et privés.
- Nous travaillerons à désimperméabiliser les surfaces bétonnées là où c'est faisable.



- Nous adopterons le principe d'une gestion intégrée des eaux de pluie pour minimiser l'imperméabilisation des sols. Cela inclura la séparation des eaux propres et sales, l'infiltration de l'eau au plus près de sa source, et la réduction maximale du recours aux égouts. Nous maintiendrons et rétablirons la perméabilité des zones non bâties, comme les trottoirs, parkings et cours d'écoles, afin de favoriser l'infiltration naturelle de l'eau.
- Nous étudierons également la possibilité de partage de citernes entre constructions proches et développerons un réseau de citernes pour les services communaux, afin de les utiliser pour l'arrosage des plantations, le nettoyage, et d'autres besoins.
- Enfin, nous veillerons à développer la présence de l'eau dans l'espace public, à la fois sous forme récréative et utilitaire, en créant des fontaines publiques dans les aires de jeux et en restaurant les mares et points d'eau dans les espaces verts communaux.

4. Lutter contre les pollutions sonores et atmosphériques

- Nous installerons des sonomètres et des appareils de mesure de la qualité de l'air dans l'espace public pour sensibiliser les citoyennes à ces pollutions invisibles mais nuisibles. Nous veillerons à renforcer la présence de ces appareils aux abords des écoles et collaborerons avec des groupes spécialisés dans ces domaines comme « les chercheurs d'air ».
- Nous travaillerons à réduire la pollution sonore dans les écoles en créant des espaces de silence et en améliorant l'isolation phonique.
- Lors des achats de matériel communal, nous inclurons systématiquement des critères de pollution sonore et de l'air, en privilégiant, par exemple, des souffleuses de feuilles à bruit contenu.
- Nous élaborerons un plan d'action pour réduire l'exposition des populations les plus vulnérables, comme les enfants et les personnes âgées, aux polluants intérieurs. Cela inclura l'achat de produits respectueux de l'environnement et de la santé pour les bâtiments communaux, crèches, écoles, et maisons de repos.
- Nous adopterons une charte d'achat de matériaux sains pour réduire l'exposition aux polluants intérieurs dans les bâtiments communaux, en privilégiant des produits respectueux de la santé et de l'environnement, tels que les peintures, les isolants, et les produits de nettoyage. De plus, nous mettrons en place une charte ou un règlement strict sur l'épandage de produits phytosanitaires toxiques à proximité des habitations et des lieux communautaires, comme les terrains de sport, les écoles, et autres espaces sensibles. Ces mesures contribueront à créer un cadre de vie plus sain, en réduisant l'exposition des citoyennes à une série de substances nocives.
- Nous continuerons à utiliser le marché de services organisé par Bruxelles Environnement pour la fourniture de matériel de nettoyage et d'hygiène. Dans la mesure du possible, nous augmenterons même nos achats par ce biais, car cette approche nous permet de bénéficier de prix avantageux grâce aux économies d'échelle, tout en accédant à des produits bien plus durables pour l'environnement.

 Nous ferons de la commune un territoire "auto-off", en instaurant une signalisation appropriée pour encourager les automobilistes à couper leur moteur lorsqu'ils n'en ont pas besoin. Cette mesure contribuera à préserver la santé des habitantes, particulièrement des enfants, tout en réduisant la pollution et les dépenses énergétiques.

5. Réduire la pollution visuelle et maîtriser l'éclairage public

- Nous instaurerons des zones sans publicité autour des lieux historiques, près des écoles, et dans les zones naturelles, en implémentant et appliquant une réglementation stricte en matière d'urbanisme.
- Nous envisagerons systématiquement la suppression des publicités dans l'espace public lors des demandes de renouvellement de permis. Par ailleurs, seuls les permis pour l'affichage de publicités respectant des critères éthiques, notamment en matière de lutte contre le dérèglement climatique, la malbouffe, et le sexisme, seront accordés. De plus, nous interdirons l'installation de panneaux lumineux et digitaux pour réduire l'impact environnemental.
- Nous renforcerons la régulation de la publicité toutes-boîtes et plaiderons au niveau régional pour l'adoption d'un système où seules les personnes ayant expressément choisi de recevoir de la publicité apposeront un autocollant sur leur boîte aux lettres.
- Nous créerons des "trames noires" pour préserver les habitats des animaux nocturnes et continuerons à sensibiliser la population aux impacts d'un éclairage excessif et de la pollution lumineuse grâce à des initiatives comme la "Nuit de l'Obscurité".

6. Faire d'Auderghem une commune "zéro pesticides"

- Nous mènerons une campagne de sensibilisation sur les dangers des pesticides pour la santé et l'environnement, visant à informer les habitantes et les commerçantes sur les alternatives écologiques pour l'entretien des jardins, cours, et terrasses.
- Nous interdirons l'usage des pesticides dans les espaces publics, et nous promouvrons des pratiques de jardinage naturel, en collaboration avec des associations comme Natagora.
- Nous nous assurerons également que les plantations communales soient approvisionnées de manière durable et avec le moins de traces possibles de pesticides.



7. Faciliter l'accès aux soins de santé et à la prévention pour tou tes

- Nous faciliterons l'accès aux soins de santé en soutenant la création de structures médicales pluridisciplinaires et en encourageant la collaboration entre les prestataires de soins, les services sociaux, et le tissu associatif local afin que la santé puisse être abordée de manière intégrée et globale.
- Nous soutiendrons les initiatives citoyennes visant à mettre en place des groupes de parole pour les personnes atteintes de maladies chroniques, nous faciliterons le développement de projets de vie et nous mettrons à disposition des locaux communaux.
- Nous renforcerons l'accessibilité aux soins en santé mentale en organisant des permanences avec des psychologues dans les CPAS, les écoles, et les lieux de rencontre. Ces services, financés par les réseaux de santé mentale, permettront des interventions individuelles ou de groupe, selon les besoins des habitantes.
- Nous intégrerons la santé de manière transversale dans toutes les politiques communales. Nous veillerons à ce que les administrations concernées, y compris le CPAS, collaborent efficacement pour éviter le travail en silos. L'échevine en charge de la santé s'assurera de l'implication des acteurs de terrain, tels que les services de Promotion de la Santé à l'Ecole, les CPMS, et les associations locales, dans toutes les initiatives liées à la santé.
- Nous intégrerons également la composante santé et bien-vivre dans les politiques de logement, pour assurer une continuité d'options de logements pour les personnes vieillissantes.
- Nous généraliserons aussi l'Éducation à la vie relationnelle, affective, et sexuelle (EVRAS) dans toutes les écoles d'Auderghem.
- Nous étofferons l'offre sportive pour rendre l'activité physique accessible à toutes et tous, et en particulier aux personnes en situation de handicap.
- Nous encouragerons et faciliterons la pratique du vélo, de la marche, et de la course à pied dans la vie quotidienne.
- Nous étendrons les espaces de sport publics tels que des parcours vita, des machines de sport en plein air, et des skateparks. Ces espaces pourront être animés par des groupements, des professeurs de sport ou des animateurs sociaux pour favoriser l'inclusion et la cohésion sociale.
- Nous proposerons également des alternatives moins carnées dans les cantines communales, en assurant au moins une option végétarienne à chaque repas.



8. Auderghem, commune amie des animaux

- Nous veillerons à ce que l'échevine en charge des espaces verts et de la biodiversité soit également responsable du bien-être animal. Cette responsabilité inclura l'intégration des animaux dans les plans de gestion de crise, ainsi que la diffusion d'autocollants "Animaux ici" pour informer les services de secours de la présence d'animaux dans les foyers.
- Nous continuerons à sensibiliser les citoyennes à l'impact des feux d'artifice sur les animaux et privilégierons les feux à bruit contenu pour les activités festives communales.
- Nous désignerons une responsable du bien-être animal (BEA) au sein de la police locale pour assurer un suivi rigoureux des plaintes liées aux animaux. Les agents de police seront formés pour lire les puces des animaux trouvés et pour améliorer le suivi des plaintes concernant le bien-être animal.
- Nous soutiendrons les projets de médiation animale dans les écoles, en respectant les conditions de bien-être pour les animaux et pour autant que les lieux s'y prêtent, ainsi que les visites dans les refuges.
- Nous continuerons à fournir des aides pour l'accès aux soins vétérinaires pour les publics vulnérables et organiserons des mécanismes d'entraide pour les personnes hospitalisées.
- Nous cesserons d'utiliser le terme "animaux nuisibles" pour le remplacer par "espèces liminaires" (pigeons, rats, renards, etc.) et sensibiliserons la population à leur importance écologique. Nous favoriserons des mesures de régulation douces et éviterons l'utilisation de raticides dans les zones vertes et leurs proximités.
- Nous intensifierons la sensibilisation des citoyennes au bien-être animal (BEA) en élargissant notre champ d'action à tous les types d'animaux. Cela inclura non seulement les animaux de compagnie, mais aussi les espèces liminaires, les animaux d'élevage, et la faune sauvage. Cette approche globale encouragera une cohabitation respectueuse et consciente entre les habitantes et les différentes espèces animales présentes sur notre territoire.
- Nous créerons des zones de liberté pour les chiens où ils pourront se déplacer sans laisse, tout en veillant à ce que ces espaces n'impactent pas la biodiversité ni les autres usagers des espaces verts. Ces zones seront aménagées de manière spécifique, avec des parcours d'activités pour chiens, et concerneront à la fois les espaces communaux et régionaux.
- Enfin, nous augmenterons le nombre de canisites pour permettre aux chiens de faire leurs besoins dans des espaces dédiés, contribuant ainsi à la propreté et à la convivialité des espaces publics.



#3 Une commune où il fait bon grandir

Une commune où il fait bon grandir, c'est d'abord une commune qui place les jeunes au premier plan car une commune où il fait bon vivre à hauteur d'enfant est une commune agréable pour toutes les générations. Une commune amie des enfants et des jeunes favorise l'émancipation et l'autonomie, pour réduire les inégalités sociales à la base. Une commune où il fait bon grandir assure à toutees le droit à l'éducation et aux loisirs, mais aussi une vie digne, l'accès aux soins de santé, et la participation à la vie de la commune. Concrètement, cela passe, par exemple, par le soutien scolaire, la création d'une école des devoirs pour permettre à chacune d'apprendre à son rythme, l'accès à des espaces verts et des aires de jeu, des rues et des places adaptées à une mobilité douce, des dispositifs qui favorisent la parole citoyenne des jeunes, des lieux pour permettre aux jeunes de se réunir, etc.

Nous voulons faire d'Auderghem une commune amie des enfants et des jeunes, qui veille au bien-être de chacune dès le plus jeune âge, qui permette aux petites et grandes (sans distinction d'origine sociale ou culturelle, de sexe, de condition physique) de grandir et de s'émanciper.

Nous voulons une commune où, dès le plus jeune âge, une attention est accordée pour qu'enfants et jeunes atteints de handicap mental, physique ou sensoriel, puissent avoir accès à des espaces adaptés et à tout type d'activités.

1. Pour un accueil de la petite enfance de qualité

- Tous les enfants doivent pouvoir accéder à un milieu d'accueil de qualité. La qualité de l'accueil est fondamentale pour le développement du lien d'attachement, leur socialisation, et la construction de leur identité. Il est dès lors crucial d'avoir un nombre suffisant de places d'accueil de qualité. Outre le développement de crèches publiques ou de structures subsidiées par les pouvoirs publics, où les tarifs sont fixés en fonction du revenu des parents, la commune jouera un rôle actif pour développer des partenariats, rendre attractive l'installation d'accueillantes, et soutenir leur formation.
- Ainsi, nous soutiendrons la formation d'accueillant e d'enfants mise en place au sein de notre école de Promotion sociale (IAPS) et le passage à la vie professionnelle après celle-ci. Les stages sont organisés principalement dans nos crèches et nos écoles.
- Nous généraliserons le modèle des éco-crèches, respectueuses du bien-être des enfants, des travailleurs et travailleuses ainsi que de l'environnement, notamment en recourant à une alimentation bio, en privilégiant des produits écoresponsables et des jouets durables ainsi qu' en développant une politique de zéro-déchet.



- Nous soutiendrons le développement de nouveaux lieux d'accueil privé en octroyant une prime à l'installation aux accueillantes et en les informant sur les différentes sources de financement pour développer un accueil durable.
- Nous faciliterons l'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques en intégration avec les autres enfants. Les parents en situation de handicap seront également les bienvenus.
- Nous encouragerons les milieux d'accueil à s'ouvrir vers l'extérieur, vers le quartier et vers des acteurs culturels dans le cadre de dispositifs d'éveil culturel.
- Nous travaillerons sur les stéréotypes de genre au sein des milieux d'accueil, en formant le personnel encadrant, en prévoyant des activités non genrées, et en permettant une inscription sur le modèle de parent 1/parent 2 plutôt que père/mère.
- Nous ferons de l'accompagnement à la parentalité une priorité, en soutenant les dispositifs développés par les associations, en les mettant en réseau et en les rendant visibles auprès des familles, y compris les familles éloignées des milieux d'accueil. Une attention particulière sera portée aux familles monoparentales, en raison de leur vulnérabilité.
- Nous soignerons les abords des crèches en les végétalisant et en prévoyant des aménagements favorisant la mobilité douce. Nous soutiendrons l'acquisition de grandes poussettes pour promener les bébés collectivement (à l'image des bébés bus de la Ville de Bruxelles).
- Nous développerons une politique active de contact avec les familles éloignées des milieux d'accueil.
- Nous permettrons la mise en place de partenariats public-privé pour augmenter le nombre de places en crèche.

2. Pour une plus grande attention aux enfants et aux jeunes

- Nous encouragerons un maillage renforcé d'organisations de jeunesse sur le terrain communal, telles que la maison de jeunes, les mouvements de jeunesse (locaux, transports pour le camp), les groupements, et les clubs de jeunes, en veillant à ce qu'ils puissent s'adresser à une grande variété de publics, y compris ceux en situation de précarité.
- Nous soutenons la rénovation de la maison de jeunes et souhaitons réfléchir à d'autres implantations. Les programmes d'activités seront revus avec les jeunes, les équipes et les associations.
- Un plan de développement des aires de jeux sera réalisé, pour compléter l'offre de Bruxelles Environnement par une offre communale et assurer une bonne distribution sur le territoire et une diversité d'activités pour tous les âges et les styles. Des toilettes publiques et des fontaines d'eau potable seront installées dans les plaines existantes. En parallèle, des rues réservées aux jeux seront mises en place pendant les congés scolaires dans les quartiers le souhaitant.

- Diverses activités seront organisées dans les aires de jeux pendant les congés (trampoline, parkour, etc.). Leur choix sera soumis au vote des jeunes Auderghemoises.
- Comme la vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille et que grandir implique de se poser des questions pour lesquelles les réponses ne sont pas toujours innées, nous favoriserons le développement d'une aide psychologique de première ligne pour les enfants et adolescents dans le besoin. Nous travaillerons avec les associations pour défaire les tabous sur la question de la santé mentale et diffuser les ressources disponibles sur la commune et dans les environs.
- Nous sensibiliserons les mouvements de jeunesse à l'organisation de "camps zéro déchet". Une formation pourra être donnée en ce sens.
- Nous soutiendrons la création d'une AMO (Action en Milieu Ouvert) en collaboration avec une commune avoisinante pour répondre aux besoins des jeunes en situation de vulnérabilité, en décrochage scolaire ou plus généralement, à la recherche d'une personne à qui se confier en cas de difficultés.
- La commune donnera aussi la parole aux jeunes dans une optique de démocratie participative: voir priorité #1, point 3.

3. A l'école

<u>Pour une école plus verte</u>

- Nous continuerons à favoriser une alimentation saine et de qualité dans les cantines scolaires, en privilégiant les circuits courts, les aliments issus de cultures biologiques ou raisonnées, et en proposant des options végétariennes de qualité appréciées par les enfants. Nous travaillerons pour cela en collaboration avec notre prestataire de repas, les parents de nos écoles et le personnel éducatif et technique des écoles.
- Nous mettrons les enfants au maximum au contact de la nature et favoriserons un environnement aéré et vert, via des opérations telles que "Ré-création (Bruxelles Environnement) ou "Ose le vert" (Cocof).
- L'école du dehors sera développée, notamment avec des expériences/manipulations liées aux espaces verts aux alentours (forêt de Soignes). Au centre scolaire du Blankedelle par exemple nous soutiendrons la reconstruction de son nouveau pavillon Colin, et de la construction d'un nouveau projet pédagogique lié aux STEM (science, technologie, ingénierie et mathématique).
- Comme nous le faisons depuis 6 ans, les projets de transition écologique menés par les équipes pédagogiques (tels que des mares pédagogiques, la création de poulaillers, des bacs potagers, des composts, des éco-teams) seront soutenus.
- Nous renforcerons notre soutien des projets permettant une mobilité plus active aux abords des écoles, comme un projet de vélo-bus hebdomadaire et la création de deux plans de déplacement scolaire pour sensibiliser les parents et élèves à l'importance de la mobilité active et à son impact sur la qualité de l'air.

Nous continuerons à soutenir les réaménagements partiels des abords des écoles communales. Nous voulons aller plus loin dans ces projets, en initiant une réflexion sur la création de rues scolaires à Auderghem afin d'assurer la sécurité de nos enfants aux abords des écoles et améliorer leur santé. Les mesures prises par les <u>Chercheurs d'air</u> pendant un an dans la plupart de nos écoles ont en effet mis en avant que l'air respiré dans celles-ci est pollué et dépasse les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Pour une école plus inclusive

- Nous veillerons à privilégier l'accès des enfants, et en particulier des enfants sourds et malentendants, à la langue des signes francophones de Belgique (LSFB).
- Nous maintiendrons le projet "soupe gratuite" et la distribution de fruits à 10h pour tous les élèves, ainsi que des prix réduits pour les repas chauds pour les enfants issus de familles en difficulté.
- Nous favoriserons la mise en place et le bon fonctionnement d'organes internes aux écoles permettant la participation active des élèves pour assurer la démocratie scolaire.
- Nous aiderons les équipes éducatives à relever le défi de la diversité culturelle dans les écoles communales en les dotant des outils nécessaires pour mettre en place une véritable politique de gestion de la diversité, intégrée au projet d'établissement.
- Nous permettrons aux écoles de bénéficier d'un e éducateur trice qui fera le lien entre les familles et les écoles.
- Nous encouragerons et accompagnerons les écoles communales pour qu'elles soient inclusives pour les élèves en situation de handicap, conformément à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Nos équipes travaillent déjà activement avec les centres psycho-médico-sociaux (PMS), les acteurs des Pôles territoriaux et nos écoles spécialisées partenaires. Nous souhaitons maintenir cette collaboration fructueuse.
- Le travail de l'orthopédagogue sera poursuivi pour qu'elle puisse bien accompagner les enseignantes dans le cadre des aménagements raisonnables pour les élèves à besoin spécifique.
- Nous maintiendrons notre projet de lutte contre les violences visibles et invisibles dans les écoles via notamment l'organisation de conseil de classe et de sensibilisation des enfants à toutes formes de harcèlement et de cyber-harcèlement (actuellement 1ETP pour les 4 écoles).
- Nous créerons une école de devoirs gratuite au sein de la commune pour aider les élèves dans leurs apprentissages.



Pour une école plus ouverte sur le monde

- Nous ouvrirons l'école aux quartiers et aux acteurs socio-culturels en facilitant l'accès à ses infrastructures en dehors du temps scolaire et en favorisant la venue d'acteurs culturels dans les murs (en particulier avec les acteurs culturels locaux comme les bibliothèques, le centre d'art du Rouge-Cloître, le centre culturel,...). Nos écoles travaillent déjà étroitement avec notre Académie de Musique et des Arts de la parole pour proposer, dès 5 ans, une filière en Art de la parole et en initiation à la musique.
- Nous privilégierons les méthodes pédagogiques axées sur la coopération, la confiance en soi, et les formes alternatives d'évaluation (évaluation continue, par les pairs...). Une pédagogie sous forme d'auto-évaluation est déjà mise en place au sein de notre Académie.
- Nous encouragerons les partenariats et projets durables de nos écoles avec les écoles néerlandophones, grâce à une excellente collaboration avec le centre culturel Den Dam et les nombreuses écoles d'enseignement néerlandophone du territoire.
- Nous soutiendrons notre Académie communale présente sur le territoire de la commune et encouragerons le développement de son offre. Auderghem propose une excellente offre en musique et en Art de la parole dès l'âge de 5 ans. Nous continuerons à soutenir cette magnifique académie, dont le rayonnement dépasse nos frontières. La procédure d'inscription sera simplifiée.
- Nous organiserons des activités de sensibilisation au dérèglement climatique et à l'environnement avec des associations. Dans le cadre du Plan Climat communal, nous avons mis en place un catalogue de formations gratuites pour chaque enseignant souhaitant aborder ces thématiques avec ses élèves. Nous continuerons à soutenir ce type de projet afin de sensibiliser et d'informer les élèves dès le plus jeune âge aux enjeux du dérèglement climatique.

4. Pour un accueil extrascolaire de qualité

- Nous développerons et renforcerons l'accueil extra-scolaire avec des activités inclusives et suffisamment diversifiées (culturelles, sportives, créatives, mises en contact avec la nature) pour intéresser les enfants et les jeunes après l'école, le weekend, et pendant les vacances scolaires. Nous veillerons également à permettre l'intégration des enfants à besoins spécifiques en s'appuyant sur l'expertise des associations spécialisées.
- Nous encouragerons toutes les initiatives de mutualisation des infrastructures entre les écoles, la commune, les clubs de sport, les académies, et les locaux scouts.
- Nous nous engagerons dans le décret "Accueil Temps Libre" afin de créer une offre globale pour les habitantes, et de promouvoir une réflexion entre les acteurs et actrices de la jeunesse, des sports, de la culture, etc., sur l'accueil extra-scolaire.
- Nous étudierons la possibilité de valoriser financièrement les accueillantes extrascolaires et de leur permettre de bénéficier d'un horaire plus adapté (moins d'horaires coupés) afin de rendre ce métier essentiel compatible avec une vie de famille.



5. Pour une commune attentive aux besoins de tou·te·s ses aîné·e·s

Une commune où il fait bon grandir doit aussi être une commune où il fait bon vieillir, une commune où les jeunes et les aînées se cotoient et s'enrichissent. Il s'agit de reconnaître la valeur de nos seniors, trop souvent vus comme une charge pour la société. Ecolo-Groen considère au contraire qu'ils sont une richesse pour celle-ci et souhaite les intégrer dans la vie locale, en menant des projets pour préserver leur autonomie, faciliter leurs déplacements et l'accès à diverses activités. Pour cela, nous veillerons à nous adresser à la diversité des aînées car nos aînées ne constituent pas un bloc homogène, ni en termes d'âge ou d'origine ni en termes de capacités ou encore d'expériences de vie. Cela impliquera de développer des politiques différenciées, tenant compte des besoins et des possibilités de chacune.

- Nous faciliterons leurs déplacements, que ce soit par un plan d'entretien des trottoirs ou la mise en place de services de mobilité dédiés. Nous travaillerons également avec la STIB pour améliorer la qualité des arrêts et y prévoir des bancs abrités des intempéries.
- Nous encouragerons les projets intergénérationnels bénéfiques tant aux aînées qu'aux jeunes, en promouvant l'échange de savoirs via par exemple des repair cafés, la lecture de contes et histoires, le mentorat mais aussi des ateliers numériques où les jeunes peuvent expliquer aux plus âgés les trucs et astuces avec un smartphone, l'usage d'intelligences artificielles, etc. Les partenariats entre écoles, bibliothèques et maisons de repos, associations de jeunes et d'aînés seront renforcés.
- Afin de rompre l'isolement dont certaines souffrent, nous soutiendrons la création d'une maison de repos de jour, un lieu de rencontre offrant également des soins de base et des activités diversifiées. Le programme d'activités sera établi après consultation de toutes les aînées de la commune.
- La maison de repos du CPAS sera soutenue dans son approche centrée sur la personne, pour que chaque résidente puisse y rester maître de son projet de vie. Les principes issus de la pédagogie Montessori (ou du modèle Tubbe originaire de Suède et promu par la Fondation roi Baudouin) y seront développés pour créer une dynamique collective renforçant l'autonomie et la prise de décisions des résidentes, impliquées directement dans la vie quotidienne (confection des repas, organisation d'activités, aménagement des lieux, possibilité de garder son animal de compagnie, etc.). Il s'agira d'y favoriser le plaisir partagé, l'art, la culture, l'activité physique, le soin au-delà des pratiques "occupationnelles".



- L'accès aux services communaux sera facilité pour les aînés et une communication efficiente sera mise en place. Les services communaux resteront accessibles par téléphone et la mise en place d'un numéro d'appel spécial «Seniors» pour les mettre en contact avec du personnel formé à les informer et les orienter sera étudiée. Des permanences communales pourront être organisées sur des sites fréquentés par les aînées, par exemple les maisons de repos, les maisons de quartier, etc. afin de leur éviter de se déplacer jusqu'au Centre administratif.
- Nous étudierons les leviers que la commune ou le CPAS pourraient activer afin de développer des modèles alternatifs de logement entre le domicile et la maison de repos pour élargir l'offre: habitats groupés (de type AbbeyField), habitat intergénérationnel, accueil intrafamilial (maison kangourou),... Nous soutiendrons les initiatives de logements communautaires innovants (voir priorité #7).

#4 Une vie locale, dynamique et conviviale pour tou·te·s

Notre commune veut offrir à ses habitantes une vie de proximité de qualité. Ceci signifie qu'au sein de la commune et au cœur de nos quartiers, on doit pouvoir trouver des services de proximité, des emplois, des offres de transports collectifs et adaptés aux différents besoins, des commerces, de l'horeca, et une offre culturelle intéressante. Les habitantes doivent pouvoir jouir d'une vie locale tonifiée.

1. Pour un soutien au dynamisme économique local

- Nous réaliserons un cadastre de l'offre en service existante sur la commune et concerterons les citoyennes afin d'identifier les manques en termes d'offre de services. Forts de ces connaissances, nous travaillerons de concert avec les services d'accompagnement régionaux pour soutenir les projets répondant aux différents besoins.
- Nous adopterons un schéma de développement communal pour déterminer les zones et quartiers préférentiels à stimuler en collaboration avec Hub Brussels (l'agence bruxelloise pour l'entreprenariat).
- Sur base d'appels à projets ou de concours, nous mettrons à disposition des espaces temporaires et des pop-up stores pour les commerçantes souhaitant développer des projets innovants, durables et attendus par la population. Une attention particulière sera portée aux espaces collectifs, tels que des ateliers d'artisans, halles alimentaires ou « fablabs », bien intégrés au tissu urbain et disposant d'une accessibilité optimale. Ces projets auront un rayonnement sur leur quartier en le rendant plus attractif.
- Nous travaillerons en collaboration avec les acteurs et actrices de la vie économique (intercommunales, Hub Brussels, guichets d'entreprises, UCM) et les communes voisines pour soutenir et renforcer les synergies au sein du bassin de vie, dynamisant ainsi les activités et emplois de proximité.
- Nous veillerons à inclure systématiquement les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les cahiers des charges des commandes publiques. Pour les commandes de plus petites tailles, nous privilégierons l'appel aux commerces locaux. De plus, les grands projets seront découpés en plusieurs appels afin de les rendre accessibles aux TPE et PME, et favoriser ainsi les initiatives locales.
- Nous mettrons en œuvre une politique financière locale favorisant l'éclosion des nouvelles formes d'économie (soutien fiscal, loyers réduits, taxes forfaitaires déchets, chèques commerces, etc.).
- Nous mettrons en place des « chèques commerces » à distribuer à différentes occasions (prime de naissance, prix à gagner lors des concours, ...).

- Nous soutiendrons le commerce local en organisant des campagnes de sensibilisation/promotion de nos commerces (vidéos, sacs, stickers, ...).
- Nous soutiendrons les projets de cyclo logistique et de livraison à vélo, via des subsides.
- Nous lancerons des campagnes de promotion au « zéro déchets » et aiderons les commerçants à se lancer dans ces pratiques.
- Nous soutiendrons la création d'association de commerçantes (via un subside communal) lors d'organisation d'activités pour les quartiers, avec une attention particulière autour des projets limitant leur empreinte écologique globale.
- Nous étudierons la possibilité de lancer une coopérative supermarché sous l'égide de la commune, sur le modèle de la BEES Coop à Schaerbeek.

2. Pour une meilleure convivialité et cohésion sociale

- Nous soutiendrons les assemblées de quartiers dans leur mission de dynamiser leur environnement et de renforcer le lien social, notamment via le plan de cohésion sociale.
- Nous développerons des lieux de rencontres dans la commune, notamment en créant des «woonerfs*» ou «rues conviviales». Ces espaces conviviaux et verdoyants favoriseront la coexistence harmonieuse entre piétonnes, cyclistes et voitures, avec une vitesse limitée.
- Nous veillerons à la convivialité de l'espace public en garantissant un accès facile pour toutes, permettant de multiples activités en toute sécurité: plaines de jeux accessibles aux filles comme aux garçons et aux enfants en situation de handicap, bancs et espaces de rencontre, fontaines d'eau potable et toilettes publiques à proximité.
- Nous renforcerons la création de lieux de rencontres entre générations, porteurs de contenus culturels, sociaux ou ludiques, via une politique d'acquisition de lieux (rezde-chaussée ou autres) par la commune, afin de créer des lieux de cohésion, de rencontres et de création.
- Nous évaluerons le réaménagement de la place Pinoy pour en faciliter la convivialité et l'organisation d'événements.
- Nous soutiendrons la rénovation ou le déménagement de la maison des jeunes ailleurs qu'en bordure d'autoroute et ce, en concertation avec les associations/groupements présents.
- Nous soutiendrons l'installation d'une guinguette dans l'un des parcs de la commune, avec activités culturelles en marge, et dont le lieu sera déterminé en collaboration avec les habitantes et les acteurrices des environs.
- Nous proposerons aux nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes une présentation de la commune et des activités possibles.

"Woonerf: Concept hollandais qui signifie « rue conviviale ». Il s'agit d'un aménagement de la rue visant à améliorer la qualité des quartiers résidentiels en accordant la priorité à la fonction habitat plutôt qu'à la circulation motorisée. Rue où l'on peut, en toute sécurité, s'asseoir, jouer, circuler à vélo eu y accéder en voiture, ce type de réaménagement permet d'animer et de mettre de la vie dans les rues résidentielles en leur donnant une âme.



3. Dynamiser la culture et le sport

- Nous accorderons, en toute transparence, un soutien aux opérateurs, activités et infrastructures culturelles et sportives. Une attention particulière sera portée à la diversité tant des publics représentés que des activités proposées, pour que tout le monde puisse en profiter (femmes, personnes âgées, PMR, public précaire, etc.) et accéder facilement aux événements (par exemple par la mise à disposition d'un bus communal).
- Nous ferons des infrastructures communales des lieux vivants avec des activités destinées à différents publics (jeunes, bébés, aînés, familles, ...).
- Nous soutiendrons le dynamisme de la commune en favorisant l'organisation d'activités culturelles accessibles à tous les publics, et en concertation avec les acteurrices auderghemoises.
- Nous organiserons des événements ponctuels (culturels et sportifs), éventuellement en collaboration avec les communes voisines. Un accent particulier sera mis sur des événements à impact positif, comme un « plogging » communal, une activité qui combine jogging et sensibilisation au respect de l'environnement par le ramassage de déchets.
- Nous amènerons des artistes dans un maximum de lieux pour assurer la culture partout : dans les écoles, les crèches, le CPAS, les homes, ou encore la maison de jeunes, les espaces publics.
- Nous soutiendrons la pratique des arts en mettant à la disposition des artistes de la commune des locaux adaptés.
- Nous participerons à la promotion des artistes de la commune en fournissant un soutien administratif clair et simplifié, ainsi qu'une aide à la promotion via tous les canaux de communication de la commune (site internet, bulletin communal, etc.).
- Nous instaurerons des aides financières quand les situations le justifient, afin que les pratiques artistiques et sportives soient accessibles à toutes et tous.
- Nous nous engageons à porter une attention spécifique aux artistes, créateurs et créatrices installées à Auderghem. Ceci, entre autres, en leur assurant de la visibilité et en les mettant en réseau, par exemple en créant un tiers lieu.
- Nous organiserons des événements pour promouvoir la pratique artistique sous toutes ses formes sur le territoire communal.
- Nous mettrons à disposition des citoyennes certains espaces publics alloués à l'art urbain.
- Nous soutiendrons et renforcerons l'engagement de la bibliothèque communale d'être un lieu vivant avec des activités destinées à différents publics (jeunes, bébés, aînées, famille, ...).



- Nous nous engageons à promouvoir les associations ou clubs sportifs de la commune en veillant à un soutien inclusif assurant que les personnes de tous âges, genres, capacités physiques et origines sociales puissent participer et bénéficier des activités sportives. Nous fournirons également un soutien administratif clair et simplifié.
- Nous faciliterons la pratique du vélo, de la marche et de la course à pied dans la vie de tous les jours (cfr initiatives « Je cours pour ma forme », « Je roule pour ma forme »).
- Nous mettrons en place et développerons des espaces de sport dans l'espace public afin de rendre le sport accessible à toutes et tous : parcours vita, machines de sport publiques, agora, skate parc, etc. Ces espaces pourront également être animés par la présence de groupements/professeures de sport/animateurrice sociale, etc.

4. Pour une meilleure cohésion sociale des quartiers

- Soutenir les politiques de cohésion sociale (animations, maisons de quartier, etc.) et de « sport pour toutes » (accessibilité des infrastructures sportives, etc.).
- Soutenir le développement de la vie associative, sportive et culturelle par l'occupation de l'espace public et sa réappropriation par les citoyennes à travers le renforcement de certains rendez-vous existants comme la fête des voisins, mais aussi la création de nouveaux événements ouvrant à une plus grande cohésion sociale.
- Développer des événements permettant de (re)découvrir la commune, notamment sous des aspects historiques, géographiques, sportifs, culturels, au travers d'actions d'éducation permanente.

5. Une commune ouverte, festive, en toute sécurité pour chacun·e

- Mener une véritable politique de prévention par rapport à la consommation excessive d'alcool et autres substances lors d'événements se déroulant sur le territoire communal, notamment en présence d'enfants.
- Conditionner la location des salles communales à l'obligation de rendre l'eau gratuite lors des événements qui s'y déroulent.
- Organiser un festival annuel sur le thème de la transition écologique (ateliers participatifs, concerts, conférences, etc.)
- Renforcer la mise à disposition des gobelets réutilisables pour les associations et les services communaux lors de tous les événements festifs.
- Sensibiliser et former la police, mais aussi le personnel de sécurité des bars, aux problématiques de la sécurité des femmes et des personnes issues des minorités de genres et d'orientation sexuelle (y compris en termes de drogues, consentement, harcèlement, d'écoute et de prise en charge des victimes, etc.).



- Encourager les bars et autres établissements à prévoir la présence d'une personneres ressource désignée et formée, qui serait apte à prendre en charge les personnes confrontées à une situation d'insécurité.
- Sensibiliser les publics festifs afin d'encourager les personnes victimes et les témoins à intervenir ou à prévenir le personnel de sécurité, notamment en cas d'agression ou de harcèlement.
- Développer des signalétiques spécifiques reprenant les éléments de prévention et numéros d'urgence ou d'écoute.

#5 Une commune plus propre et plus durable

Renforçons la propreté avec plus de poubelles de tri en rue, des collectes mobiles et une lutte plus efficace contre les dépôts clandestins. Appliquons des critères durables pour toute dépense liée aux cantines, marchés et achats communaux. Soutenons les initiatives locales en intensifiant l'usage des chèques commerces. Développons la mutualisation des ressources avec nos communes voisines.

1. Pour des pouvoirs communaux exemplaires

- Nous rendrons systématique les achats responsables, éthiques, et favorables aux producteurs belges et européens. Pour chaque administration, nous fixerons des objectifs en termes de pourcentage d'achats durables, issus des circuits courts, et promouvant la création d'emplois locaux.
- Nous fixerons des objectifs en pourcentage d'achats durables pour chaque administration. Nous choisirons en priorité des produits alimentaires locaux, bio, de saison, et les moins sucrés pour notre administration.
- Nous développerons le projet "soupe gratuite" pour offrir une alternative saine aux collations sucrées et l'étendre aux classes primaires.
- Nous soutiendrons le travail des élus aux Cuisines Bruxelloises pour garantir que les enfants des écoles aient accès à des aliments issus des circuits courts, de saison, et de l'agriculture bio.
- Dans une démarche d'alimentation durable pour les cantines des collectivités communales (écoles, crèches, maison de repos) nous nous engageons à:
 - Tendre vers la généralisation du bio pour la viande, les légumes et les fruits.
 - o Maintenir les clauses de pêche durable dans les marchés de poisson.
 - Respecter la saisonnalité des fruits et légumes.
 - Privilégier les produits frais.
 - Proposer une alternative végétarienne à tous les repas.
 - Réduire la présence de viande rouge et le grammage de viande en général tout en respectant les besoins nutritionnels.
- Nous supprimerons le plastique à usage unique là où des alternatives sont possibles.
- Nous valoriserons les déchets résultant du processus de fabrication des repas.
- Nous soutiendrons les projets de maraîchage urbain, pour utiliser les fruits et légumes cultivés localement, dans les repas de nos collectivités.
- Nous mettrons en place des collaborations entre les maraîchers et les enfants (visites, animations, sensibilisation).



- Nous signerons la pétition pour supprimer la concurrence alimentaire européenne afin de mieux valoriser la qualité sanitaire, environnementale, et l'économie locale.
- Nous proposerons systématiquement des alternatives festives non-alcoolisées comme des mocktails lors des activités communales. Privilégier les boissons locales et de saison ainsi que les commerçants locaux comme prestataires.
- Nous engagerons la commune dans la campagne menée par OXFAM pour encourager le choix de produits de consommation issus du commerce équitable (cafés, chocolat...).
- Nous mènerons un travail de sensibilisation en soutenant la campagne "Petit déjeuner Oxfam".
- Nous poursuivrons les démarches pour l'obtention du label "Commune du Commerce Équitable".
- Nous achèverons les démarches pour répondre au label Good Food de la Région pour l'ensemble des cantines de collectivités.

2. Pour une agriculture durable

- Nous nous engageons à promouvoir les produits locaux et bios, ainsi qu'à renforcer les liens entre les citoyens et les agriculteurs locaux.
- Nous organiserons des points de vente pour produits bio et locaux.
- Nous fournissons les aides logistiques nécessaires pour rassembler les productions et les amener sur les lieux de marché.
- Nous offrirons une aide en personnel pour encadrer les ventes sur les marchés aux côtés des producteurs.
- Nous lancerons un marché durable proposant des produits de qualité en circuit-court, de saison, équitables, bios, respectueux de l'environnement et de ses habitants. Nous ferons du marché un espace zéro-déchet, tant dans sa gestion que dans l'offre proposée aux consommateurs.
- Nous réduirons la taxe communale sur les parcelles constructibles non bâties mises à disposition pour produire des aliments.
- Nous renforcerons les propositions d'occupation de parcelles communales par des collectifs de citoyens pour des projets de compost, potagers ou maraîchage.
- Nous proposerons d'offrir chaque année un fruitier aux habitants qui le souhaitent.
- Nous encouragerons la plantation de hautes-tiges ou mi-tiges et décourager les basses-tiges en raison de leur sensibilité à la sécheresse.
- Nous planterons des haies fruitières et des arbres fruitiers dans les parcs publics, permettant à chacun de glaner des fruits.
- Nous faciliterons la création de bacs avec des herbes aromatiques en libre-service.
- Nous renforcerons les liens entre citoyens et agriculteurs locaux en soutenant les Groupes d'Achat Solidaires de l'Agriculture Paysanne (GASAP).

- Nous organiserons des rencontres et publierons des informations dans le journal communal sur ces sujets.
- Nous continuerons à favoriser les jardins potagers collectifs.
- Nous soutiendrons l'organisation de rencontres entre acteurs de l'agriculture et de l'élevage pour une ruralité durable.
- Nous lancerons et soutiendrons des activités d'agriculture sociale, ou de potager, notamment avec le CPAS, pour employer des personnes produisant une alimentation de qualité.
- Organiser, soutenir, et faciliter des formations agricoles et écologiques locales.
- Nous nous inspirerons du laboratoire d'agriculture d'Ixelles à Basse-Wavre, cultivant des légumes et fruits pour les restaurants sociaux communaux et les crèches, avec une dimension pédagogique importante pour les enfants fréquentant le site.
- Nous encourageons des projets intergénérationnels de productions agricoles en collaboration avec les seniors et maison de repos de la commune.

3. Pour une alimentation saine

- Nous faciliterons l'accès à une alimentation de qualité et soutenir les producteurs locaux grâce à l'intégration au label Good Food.
- Nous faciliterons les marchés publics pour une alimentation plus durable.
- Nous soutiendrons la mise en place d'un tarif social pour les repas et collations des collectivités locales (crèches, écoles, maisons de repos) composés de menus partiellement végétariens et d'aliments bio, locaux, et de saison.
- Nous proposerons dans les cantines des assiettes avec moins de viande, mettant en avant les légumes et assurant au moins une option végétarienne.
- Nous publierons des recettes, notamment végétariennes, avec des liens vers les entreprises et fermes locales fournissant des aliments bio, locaux, et de saison. Mettre en avant des repas traditionnels revisités de manière végétarienne.
- Nous organiserons des cours de cuisine, en encourageant les grammages adaptés à nos besoins, notamment en proposant des options végétariennes, avec des aliments locaux, bio, et de saison.
- Nous soutiendrons la récupération alimentaire et mettre en place un projet de "frigo solidaire". Les habitants et professionnels de l'Horeca peuvent y déposer leur surplus alimentaire, et ceux qui le souhaitent peuvent s'y fournir. Un responsable vérifie les dépôts quotidiennement.
- Nous installerons des fontaines à eau potable gratuites sur le territoire de la commune.
- Nous créerons des liens entre l'agriculture locale, les potagers collectifs et les repas de qualité et abordables.
- Nous étofferons le projet existant de cantine sociale du CPAS.



4. Dans les commerces

Nous nous engageons à promouvoir les produits locaux, bio, et artisanaux, ainsi qu'à renforcer les initiatives d'économie circulaire et de mutualisation des ressources. Voici nos actions concrètes :

- Nous mettrons en avant les commerces valorisant les produits alimentaires bio et locaux, la logique zéro-déchet, et les produits artisanaux via le syndicat d'initiative et une communication adaptée.
- Nous mettrons en place une signalétique spécifique pour valoriser ces commerces.
- Nous sensibiliserons les commerçants à privilégier des produits locaux, de saison, et issus du commerce équitable.
- Nous encouragerons la mise à disposition d'eau gratuite dans les restaurants sur le territoire de la commune.
- Nous organiserons une semaine du commerce équitable.

5. Infrastructures et économie circulaire

- Nous proposerons un accès permanent à l'eau potable dans les écoles du réseau communal et dans les lieux publics via des fontaines.
- Nous renforcerons le soutien aux initiatives citoyennes privilégiant la mutualisation, la réparation, et la récupération (repair-cafés, donneries, bibliothèques d'objets, bibliothèques de rue, trocantes, ressourceries, SEL, etc.) via :
 - Les canaux d'information communaux.
 - La mise à disposition de locaux communaux.
 - L'affectation d'une partie du budget au travers du plan de cohésion sociale.
 - Une cartographie des synergies potentielles entre les activités présentes sur le territoire communal.
 - Le développement d'usages multifonctionnels d'espaces utilisés partiellement, comme les salles de concert.
- Nous mettrons à disposition des lieux et bâtiments pour soutenir la transformation et la distribution de produits alimentaires bio, locaux et artisanaux.
- Nous soutiendrons les Groupes d'Achat en Commun (GAC) et les Groupes d'Achat et de Soutien à l'Agriculture Paysanne (GASAP).
- Nous développerons un plan de réduction des déchets et de la surconsommation.
- Nous organiserons les travaux communaux de manière durable et responsable, incluant des cahiers des charges contre le dumping social et favorisant le béton perméable.



6. Monnaies locales et complémentaires

- Nous soutiendrons la mise en place d'une monnaie locale ou complémentaire.
- Nous intégrerons la monnaie locale dans les cadeaux offerts par la commune (départ à la pension, fête des jubilaires, prime de rentrée scolaire, remise de diplômes, etc.).
- Nous émettrons des chèques commerces d'alimentation saine et durable à utiliser dans des épiceries locales ou points de vente directs avec plus de 50% de produits bio et locaux.
- Nous retirerons les produits financiers soutenant les investissements dans les énergies fossiles, charbon, pétrole, gaz et nucléaire.
- Nous contracterons des financements auprès des banques éthiques uniquement (ex : Triodos).

7. Textile durable

- Nous renforcerons le soutien aux acteurs de l'économie sociale présents sur le territoire de la commune, en prévoyant des emplacements adaptés pour leurs bulles de collecte et en accueillant leurs magasins de seconde main.
- Nous encouragerons des projets similaires au magasin de seconde main pour enfants soutenu par notre échevine.
- Nous soutiendrons la mise en place d'ateliers de couture et de réparation citoyens, favorisant les rencontres intergénérationnelles dans les quartiers.
- Nous inciterons les personnes âgées ayant des compétences textiles à les partager dans des ateliers avec leurs voisins.

8. Propreté et lutte contre les incivilités

- Nous mènerons des actions de sensibilisation à la propreté publique en organisant des défis et des concours par école, par quartier, par village, par rue.
- Nous continuerons la sensibilisation des écoles à l'importance de la propreté de l'espace public via un appel à projet "Clean Brussels" et une collaboration avec les services de prévention, notamment les gardiens de la Paix.
- Nous diversifierons et intensifierons les campagnes de sensibilisation par des actions citoyennes telles que la semaine de la propreté, la distribution de sacs pour déjections canines par l'administration ou les comités de quartier, et les projets de sensibilisation au trajet des eaux via Bruxelles-Environnement.
- Nous veillerons à ce que des bacs soient déposés dans les parcs en automne pour permettre aux citoyens de déposer leurs feuilles mortes, qui sont ensuite ramassées par les services communaux pour produire de la matière organique réutilisable par la commune.



- Nous développerons des infrastructures limitant les incivilités, comme des poubelles avec des dispositifs empêchant le dépôt des déchets ménagers, et des WC publics dans des lieux de passage qui permettent une surveillance.
- Nous continuerons à faciliter l'accès aux recyparcs et développerons des projets de donnerie en leur sein, en collaboration avec les initiatives citoyennes déjà en place (Repair café et donnerie). Nous développerons également des collaborations pour la récupération d'encombrants à domicile afin de lutter contre les dépôts clandestins.
- Nous continuerons le partenariat avec l'asbl "Cheval et forêt" pour le ramassage des poubelles communales.
- Nous étudierons l'opportunité de déléguer les compétences de sanctions administratives à un niveau supra communal (zone de police par exemple) pour éviter les conflits d'intérêts lorsque c'est le Directeur général ou le Secrétaire communal qui exerce cette fonction.
- Nous ferons adhérer la Commune à une convention avec un médiateur pour proposer aux primo-contrevenants une alternative à la sanction. Face aux incivilités constatées, et lorsque cela est possible, nous développerons des mécanismes de sensibilisation et de réparation qui seront encouragés prioritairement : médiation (pouvant déboucher sur une solution spécifique à l'infraction, comme une formation sur la gestion et le tri des déchets) ou travaux d'intérêts généraux (comme le nettoyage de chaussée ou la dépollution). Le but est de favoriser autant que possible les solutions alternatives à l'amende pour les personnes n'ayant jamais commis d'infractions. Ces solutions seront prévues dans l'ordonnance générale ou le règlement général de police plutôt que des amendes. Les sanctions alternatives (médiation et travaux d'intérêt général) ne seront plus proposées aux récidivistes.

9. Tendre vers le zéro-déchet

- Nous mènerons des actions de sensibilisation au "zéro-déchet" destinées aux citoyens et aux commerçants, pour qu'ils acceptent par exemple des contenants réutilisables.
- À Auderghem, une équipe Cohésion existe au sein de l'Administration entre autres pour que les employés proposent des pratiques zéro-déchet et durables dans leur travail. Nous soutiendrons leurs activités pour renforcer les liens entre les services.
- Nous proposerons un guide pour organiser des événements durables et zéro-déchet.
- Nous organiserons ou soutiendrons l'organisation de défis autour du zéro-déchet.
- Nous installerons de nouveaux lieux de composts collectifs sur le territoire de la commune et soutiendrons les projets existants.



10. Gestion de l'eau

- Nous développerons des campagnes de communication contre le gaspillage d'eau, et préparerons des plans d'urgence pour pallier des sécheresses prolongées. Les infrastructures permettant la récupération des eaux de pluies seront développées et encouragées.
- Nous investirons dans des infrastructures visant à réduire les risques d'inondations, telles que les zones d'immersion temporaire, l'élargissement des cours d'eau, les remises à ciel ouvert, les réserves d'irrigation, etc.
- Dans le cadre de « maillages pluie », des jardins de pluie et des massifs drainants seront mis en place pour permettre à l'eau de s'infiltrer.
- La révision du PRAS sera une opportunité de modifier le statut d'espaces verts existants qui ne sont pas protégés dans leur affectation de droit. La commune identifiera tous les espaces potentiellement concernés afin de proposer pro activement ces modifications lors des discussions relatives à la révision du PRAS. Elle envisagera pour ces espaces, si nécessaire, de prendre ou modifier des plans particuliers d'affectation des sols (PPAS) ou de proposer ou étendre des classements (au sens patrimonial ou Natura 2000). Il s'agira de tenir compte des cartes d'évaluation biologique et du maillage écologique régionales.
- Préserver les espaces semi-naturels encore présents, même s'ils ne font pas l'objet d'une protection légale.
- Soutenir, initier le renforcement de la protection (juridique notamment) de certains espaces verts publics. Intervenir au niveau régional pour les aspects de gestion de certains d'entre eux.
- Associer les associations environnementalistes aux projets de réhabilitation/d'entretien d'espaces semi-naturels et aussi de tout autre espace vert public.
- Apporter une attention toute particulière à la protection des sentiers, talus, haies.
- Développer la signalétique informative tant en rue qu'en parc sur les différentes essences plantées et leur utilité.
- Communiquer régulièrement dans l'Auderghemois au sujet des parcs et espaces semi naturels que compte notre commune, présenter la faune et la flore présentes sur le territoire auderghemois.



#6 Des déplacements agréables et sécurisés dans un espace public convivial et partagé

Les familles, les seniors, les enfants, bref tous les habitant.e.s d'Auderghem devraient pouvoir se déplacer facilement et en toute sécurité, quel que soit le type de mobilité qu'ils.elles choisissent.

Pour cela il faut des trottoirs assez larges, une offre de transport en commun variée, des pistes cyclables confortables, en bon état et séparées des autres modes de transport, promouvoir les stations d'autopartage et de bornes de recharge.

Or durant des années, l'espace public a été pensé prioritairement sous l'angle des déplacements automobiles avec les conséquences que chacun.e peut expérimenter au quotidien dans sa rue, son quartier, la commune: embouteillages, traffic de transit important, insécurité routière, perte de convivialité, sans parler des impacts sur la santé et l'environnement (pollution de l'air, bruit, émission de gaz à effet de serre, ...).

Depuis ces dernières années, l'utilisation de différents modes de transports évoluent. De nombreux citoyen.nes modifient leurs habitudes de mobilité au profit de modes plus actifs (marche à pied, transport en commun, vélo).

Il est nécessaire de continuer à mettre en place un meilleur équilibre entre les différents modes de transport, en particulier en faveur des piétons et des cyclistes afin de rendre leurs déplacements plus sécurisés. L'infrastructure actuelle n'est pas répartie de manière équitable entre tous les usagers à Auderghem. Un rééquilibrage est donc indispensable. Notre objectif est clair; permettre à chacun.e de se déplacer sans difficultés et en sécurité quel que soit le mode de transport choisi ou son aptitude à se mouvoir.

Enfin, dans toutes les thématiques mais particulièrement en matière de mobilité, Auderghem n'est pas une île, au-delà des égos et des postures partisanes notre commune doit travailler main dans la main avec les autres entités qui ont une compétence et donc un levier sur la mobilité, à savoir les communes voisines et la Région mais aussi le Fédéral.

1. Gestion globale de l'espace public et de la mobilité : pour une commune accessible à toute·s

Il est indispensable que l'espace public soit partagé entre tous les types d'usagers et d'occupants, qu'ils soient valides ou moins valides, jeunes ou moins jeunes. Il doit en outre rester accessible à tous les modes de déplacement : marche, chaise roulante, cycles, , trams, bus, micro-mobilité partagée ou privée, voiture.



- Nous ferons appliquer le principe STOP dans toutes les décisions en matière de mobilité c'est-à-dire: priorité aux piétons, puis aux cyclistes, aux transports publics, et enfin aux véhicules privés.
- Nous veillerons en outre à construire des aménagements selon le principe du « 8–88 »: Si nos aménagements permettent à un enfant de 8 ans et à une personne de 88 ans de se déplacer de manière autonome, ils répondront aux besoins de presque toute la population.
- A ce titre, et également pour une qualité de vie accrue, nous favoriserons la mise en place de « quartiers apaisés » pour améliorer la sécurité et la qualité de vie des Auderghemois tout en maintenant l'accessibilité pour les riverains, visiteurs, et livreurs. Nous prévoirons des filtres de mobilité avec des aménagements temporaires et/ou fixes qualitatifs (création de cul-de-sac, mobiliers urbains fleuris, création de fosses à arbres à végétaliser. Nous soutiendrons la concertation systématique avec les habitants pour les faire participer à la réalisation des objectifs et la finalité de ces mesures.
- Nous militerons auprès de la Région pour que le viaduc Herrmann Debroux face place à un boulevard urbain et qu'en amont de celui-ci un P+R de capacité suffisante puisse répondre à la demande de report modal vers le futur tram.
- Nous menerons un audit des aménagements pour les modes actifs ainsi qu'un plan d'action pour les améliorer. Nous travaillerons de concert avec les associations locales afin de discuter des pistes d'amélioration.
- En ce qui concerne le comportement des usagers, il nous apparaît comme est indispensable de sensibiliser tous les usagers, qu'ils soient conducteurs, cyclistes, piétons, etc. aux règles du code de la route au travers d'actions de prévention réalisées en collaboration avec les acteurs de terrains et la police.
- Nous adopterons des plans de circulation concertées avec les Auderghemoises, les acteurs de terrains et les services concernés, lors d'évènements culturels, sportifs ou festifs dans la commune telle la foire d'Auderghem afin de garantir la sécurité et la mobilité de tous.
- Nous continuerons à œuvrer pour atteindre le « zéro décès » sur nos routes. Cela implique des aménagements physiques, des mesures symboliques et des campagnes de sensibilisation, en valorisant la vie et la santé. A ce titre, nous prendrons systématiquement en compte le facteur de la sécurité routière en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Chaque aménagement doit être pensé pour réduire les accidents encore trop nombreux.
- Nous initierons des petites études de mobilité/circulation portant sur certains axes avec un accent sur la participation citoyenne notamment certains points noirs comme le carrefour Herrmann Debroux et la jonction entre la chaussée de Wavre et l'avenue Herrmann Debroux (en dessous du stade communal et du jardin Massart).
- Nous mettrons en œuvre des actions pour diminuer les nuisances sonores issues de la circulation automobile, notamment aux alentours des grands axes.

- Nous effectuerons un diagnostic basé sur le concept d' « intégration de la dimension de genre » pour chaque projet de mobilité afin de s'assurer qu'il rencontre les besoins de tous les publics.
- Face aux incivilités (de la route ou du stationnement) constatées, et quand cela est possible, nous développerons un mécanisme de sensibilisation et de réparation : des travaux d'intérêt général de nettoyage et formation sur la gestion et le tri des déchets plutôt que des amendes.
- Le volet répressif sera également développé : le nombre de fonctionnaires constateurs et sanctionnateurs sera augmenté afin de mettre en œuvre des sanctions administratives communales.
- Nous inclurons la zone de police dans les mesures de sécurité routière pour assurer l'adhésion à la vision de mobilité de la commune. La police est un acteur clé pour la sensibilisation et la répression.
- Nous donnerons un nouvel élan à la chaussée de Wavre en collaboration avec la Région: verdurisation, confort des piétons et cyclistes.
- Nous soutiendrons les commerces et entreprises dans l'adaptation de leur logistique vers des solutions moins carbonées comme les vélos cargos ou camionnettes hybrides, en particulier « pour le dernier kilomètre ».
- Nous encouragerons vivement des plans de mobilité pour les entreprises et bureaux de + de 50 travailleur euses installés sur le territoire de la commune.
- Nous travaillerons à mieux maîtriser le trafic, réduire les vitesses de circulation, et assurer un éclairage de qualité pour renforcer le sentiment de sécurité dans l'espace public.
- Nous soutiendrons financièrement et humainement la mise en place de taxis/bus sociaux et de solutions de mobilité adaptées aux personnes en situation de handicap.

2. Déplacements piétons

En un peu plus de dix ans, la marche est devenue le mode de transport de plus utilisé par les Bruxellois, avec une part modale 36%. Ce mode de déplacement universel a un rôle de premier plan à jouer en tant que moyen de déplacement à part entière, mais aussi et surtout comme lien entre différents modes de transport.

- Nous favoriserons la création de zones piétonnes ou de zones de rencontre pour un accès à tous.te.s, avec un encadrement strict de l'accès des véhicules motorisés. Les trottoirs doivent être larges, confortables, dégagés de tout stationnement et répondre aux normes PMR.
- Nous profiterons de chaque chantier lié aux ouvertures de voirie pour améliorer la qualité du réseau piéton.
- Nous assurerons la sécurité des usagers et prévoirons des cheminements alternatifs avec une signalisation et un balisage adapté lors des chantiers.

- Nous assurerons un environnement qui permet la visibilité des piétons et prévoirons un éclairage suffisant.
- Nous garantirons le libre cheminement piéton en évitant les obstacles et en respectant les itinéraires alternatifs lors de travaux.
- Nous développerons des « marches exploratoires » afin d'identifier l'accessibilité et les éclairages nécessaires pour permettre de faciliter les sorties en soirée notamment des femmes. La qualité et l'adéquation des aménagements urbains, des cheminements et de l'éclairage public améliorent également le sentiment de sécurité et dès lors les partages des espaces publics, y compris par les personnes les plus vulnérables. Ces marches doivent permettre également le développement de zones sécurisées au travers d'un travail de sensibilisation des acteurs de terrains de la vie nocturne tels les bars et les boîtes de nuit.
- Nous travaillerons à l'élargissement des trottoirs et implanterons des zones temporaires d'interdiction de stationnement aux heures de pointe (Kiss & Ride). Par exemple, entre Hankar et rue Adolphe Keller pour l'accès à la crèche Oursons, l'école Marronniers ou encore l'école Européenne.
- Nous généraliserons les oreilles de trottoir et le marquage au sol systématique des passages piétons.
- Nous créerons des traversées piétonnes sécurisées supplémentaires : 4 passages piétons à chaque carrefour en « X » et 3 pour les carrefours en « T ».
- Nous planifierons l'installation de bancs publics, en veillant à ce qu'ils soient adaptés aux personnes à mobilité réduite, seniors. Veiller à ce qu'ils soient placés à une distance suffisante de la voirie et des habitations
- Nous créerons de nouvelles zones résidentielles/zones de rencontre (20km/h) où le piéton peut circuler sur l'ensemble de la voirie.

3. Déplacements cyclistes

La part modale du vélo est maintenant de 9% à Bruxelles, contre 3% il y a 10 ans. 20,9% des Bruxellois déclarent même utiliser le vélo "tous les jours" ou "une à plusieurs fois par semaine. Aux vues des grands défis environnementaux qui nous attendent, la transition vers une mobilité plus durable axée sur l'utilisation plus importante de moyens de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, constitue un enjeu primordial.

- Nous prévoirons une augmentation des pistes cyclables marquées et/ou séparées lors de chaque réaménagement de voirie pour garantir la sécurité des cyclistes.
- Nous prévoirons un itinéraire alternatif et sécurisé /piste cyclable temporaire lors des événements temporaires sur la berme centrale (foires, apéros,...).
- Nous étudierons la mise en place des aides financières à l'achat de vélos électriques.
- Nous faciliterons l'accès à la commune et à son l'îlot (bibliothèque, centre culturel) depuis la piste en berne centrale du boulevard du souverain.

- Nous visibilisererons les pistes cyclables: notamment celle du boulevard des invalides (descente et montée), la chaussée de Wavre, l'avenue Lebon, l'avenue chant d'oiseaux, l'avenue chaudron, ainsi que le point noir de la traversée du carrefour Herrmann Debroux (en collaboration avec la région).
- Nous soutiendrons l'installation d'arceaux vélo de type U renversé (au lieu des serres roues) en fonction des études relatives au manque d'infrastructures de stationnement vélo courte durée en voirie et des demandes plus ponctuelles.
- Nous offrirons des solutions de parkings sécurisés de vélos aux particuliers qui ne peuvent le stocker chez eux (Box vélo et vélo cargo).
- En parallèle de la prime brussel'air, nous étudierons la création de chèques communaux pour les entretiens de vélos (dont vélos électriques).
- Nous installerons des points de réparation et des ateliers participatifs.
- Nous organiserons des séances d'information sur les alternatives à la voiture individuelle avec des tests de vélos (classiques, électriques, cargo).
- Nous mènerons des actions concrètes de lutte contre le vol de vélos et encourager l'utilisation du système d'enregistrement MyBike.
- Nous mettrons en place de zone d'avancées cycliste (ZAC) à chaque feu de signalisation.
- Nous développerons des « vélothèques » sur le principe des « op wielekes » en collaboration avec l'ASBL MPACT pour permettre de déposer et emprunter des vélos, favorisant ainsi le partage et le lien social.
- Nous intégrerons les modes actifs dans les pratiques de la commune pour certaines missions (vélos-cargos, rangs piétons et vélos dans les écoles).
- Nous organiserons des événements où les modes actifs de loisirs et utilitaires se rencontrent (bourses aux vélos, ateliers de réparation participatifs, actions de parrainage).

4. Déplacements en transport en commun

Grâce notamment aux lignes de transport structurantes que sont le métro 5 et le tram 8, Auderghem bénéficie déjà d'une belle offre en termes de transport en commun. Il est néanmoins important de continuer à développer d'autres lignes, notamment la ligne de bus 34 (avec un arrêt systématique à Sainte Anne), la ligne de bus 72, voire pourquoi pas une prolongation du 71 pour encore mieux desservir les quartiers auderghemois. Celles-ci jouent un rôle crucial pour relier les quartiers et offrir une alternative réelle à la voiture individuelle pour des distances courtes à moyennes dans un tissu urbain dense.

- Nous plaiderons pour un niveau de service de qualité et un horaire élargi pour permettre à tout le monde de rentrer chez soi en sécurité.
- Nous travaillerons à l'amélioration de la qualité des arrêts et des haltes.



- Nous développerons une communication claire sur l'offre disponible en soutenant notamment l'utilisation de l'application Floya.
- Nous inclurons systématiquement la STIB dans les plans communaux et intercommunaux de mobilité.

5. Déplacements en voiture

Une voiture individuelle reste en moyenne 93 % de son temps à l'arrêt. Cependant, les déplacements en voiture sont absolument indispensable pour une partie de la population : à ce titre il est important de proposer une offre cohérente avec la question de la réappropriation de l'espace public : nous souhaitons miser sur la mutualisation du stationnement et le développement du principe de la voiture partagée.

- Nous renforcerons l'équipe communale en charge du contrôle des voitures ventouses dans les quartiers afin que les habitant puissent mieux accéder au stationnement riverain.
- Nous soutiendrons l'installation des bornes de recharge pour véhicules électriques pour répondre aux besoins futurs en concertation avec les riverains.
- Nous poursuivrons et soutiendrons le déploiement en concertation avec les riverains, en collaboration avec Sibelga et les opérateurs privés, du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques dans l'espace public afin que notre territoire soit couvert.
- Nous renforcerons et maintiendrons les places pour PMR dans les quartiers stratégiques et à proximité des équipements collectifs.
- Nous sensibiliserons les automobilistes en installant des radars préventifs et des feux intelligents.
- Nous modulerons le prix de la première carte de riverain en fonction du poids et de la longueur du véhicule et augmenterons le coût de la carte riverain pour le second véhicule; le bénéfice éventuellement dégagé sera investi dans le contrôle et la sanction des véhicules ne disposant pas d'un droit à se stationner (véhicules ventouses).
- Nous serons attentifs au développement de stations Cambio et encouragerons les ménages à utiliser le système des voitures partagées au lieu de la voiture personnelle.
- Nous soutiendrons le développement de structures locales et d'initiatives d'habitants (plateformes de partage de voitures comme Cozy wheels, Dégage, Getaround) permettant le partage de voitures entre particuliers.
- Nous travaillerons sur la possibilité de mettre à disposition des habitants une partie de la flotte de véhicules communaux en dehors des heures de travail des services communaux. Nous soutiendrons les projets pilotes permettant aux habitants d'emprunter des véhicules communaux pour rationaliser l'usage des véhicules.
- Nous soutiendrons et encouragerons toute forme de partage de voitures (Cambio et véhicules en flotte libre, véhicules entre particulier) via des communications (site internet, réseaux sociaux, journal communal...), des conférences, un guichet info...

 Nous favoriserons des partenariats public privé ou public-public afin de permettre aux riverains situés dans les zones saturées en stationnement de mettre leur véhicule (voiture ou vélo) dans un parking sécurisé.

6. Déplacements des enfants

Les parents doivent pouvoir être tranquillisés quand leurs enfants sortent de chez eux pour prendre la route seul vers l'école, le stade, l'académie ou tout autre destination afin de pratiquer un sport, se rendre à un parascolaire, chez un ami, un membre de la famille ou même faire une petite course chez un commerçant du quartier. Leur sécurité est un enjeu fondamental et un premier pas vers leur autonomisation.

- Nous poursuivrons la sécurisation des déplacements piétons aux abords des écoles, par la création de nouveaux passages pour piétons, idéalement équipés de feux intelligents à bouton poussoir, de larges trottoirs, de mobilier spécifique (totem) et la création de rue scolaires. Nous souhaitons aussi travailler main dans la main avec les écoles qui le souhaitent.
- Nous continuerons à améliorer les abords des toutes les écoles de la commune afin de les rendre plus accessibles aux modes actifs et notamment aux vélos.
- Nous privilégierons l'installation de plateaux surélevés et de traversées sécurisées aux endroits stratégiques (écoles, crèches, bibliothèques, centres sportifs).
- Nous accompagnerons les écoles dans le cadre de la création d'un plan de déplacement scolaire.
- Nous poursuivrons les formations « brevets cyclistes ».
- Nous rencontrerons à intervalle régulier, comme cela se fait déjà actuellement, les directions d'école, les associations de parents pour partager à propos de leurs attentes, des expériences en matière de mobilité alternatives et de nouvelles initiatives en la matière.
- Nous prévoirons des nouveaux dépose-minute et des rues scolaires là où c'est possible.
- Nous soutiendrons les pedibus existants et en lancerons de nouveaux avec toutes les écoles volontaires sur le territoire communal.
- Nous augmenterons le nombre de d'initiative du type "rang-vélo" pour les écoles afin de sensibiliser les enfants et leur famille.



#7 Garantir à tou·te·s des bâtiments performants et abordables

Des choix malins en matières énergétiques

Se chauffer coûte cher, et pollue bien souvent l'air que nous respirons. Nous rendrons Auderghem exemplaire sur le plan énergétique, tant au niveau des bâtiments communaux, qu'en soutenant les particuliers.

Quartier par quartier, nous soutiendrons la création de communautés d'énergie entre particuliers pour rendre l'énergie renouvelable accessible à tous les ménages intéressés. Nous encouragerons des achats groupés, par exemple pour des panneaux photovoltaïques, des chantiers d'isolation, le remplacement de châssis. Nous poursuivrons les achats de bâtiments par la commune pour les louer à un prix abordable.

Au niveau des bâtiments communaux, nous lancerons un plan de rénovation pour isoler les bâtiments qui doivent l'être, placer des éclairages moins énergivores, remplacer au fil du temps les systèmes de chauffage. Nous étudierons également l'installation de panneaux photovoltaïques ou autres énergies renouvelables sur les bâtiments communaux.

Enfin, nous mettrons en place une politique innovante en matière de gestion du logement. Cette politique encouragera les projets sociaux, communautaires, inclusifs et exemplaires énergétiquement, et luttera contre les logements vides et les loyers abusifs.

1. Être exemplaire et se donner les moyens de ses ambitions

- Nous élaborerons des plans d'actions détaillés et des mesures précises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre produites sur le territoire communal. Cela inclut le développement d'une mobilité plus durable, une plus grande efficacité énergétique des bâtiments publics, privés et tertiaires, et l'installation de moyens de production d'énergie renouvelable, ou de batteries.
- Nous intégrerons le plan énergie-climat dans le plan stratégique transversal/le plan communal de développement afin de garantir l'opérationnalisation des mesures adoptées notamment grâce à :
 - Des possibilités d'achats groupés de panneaux photovoltaïques par quartier/rue.
 - Des campagnes d'aide au lancement de communautés d'énergie par quartier/rue.
 - Des campagnes d'audits PEB gratuits ou subsidiés par la commune.
 - L'installation de panneaux photovoltaïques sur un maximum de bâtiments communaux, écoles et logements sociaux, à intégrer aux communautés d'énergie.



- Nous formerons et donnerons priorité aux services de l'urbanisme pour aider les concitoyens dans leurs projets de rénovations et constructions économes en énergie.
- Nous recruterons une coordinateur trice à temps plein de manière pérenne qui bénéficiera de la légitimité nécessaire pour coordonner la mise en œuvre des mesures prévues par le plan énergie-climat communal.
- Nous veillerons à ce que le ou la coordinateur trice dispose des outils et des moyens nécessaires pour la mise en place des mesures du plan énergie-climat.
- Nous suivrons de manière régulière les réalisations des mesures prises dans le cadre des réunions de direction de l'administration communale et ces réalisations seront communiquées de manière régulière et transparente auprès des citoyennes et citoyens.

2. Soutenir les ménages

- Nous organiserons des campagnes de rénovation par quartier pour aider très concrètement les ménages à se lancer.
 - Nous financerons notamment des audits PEB, pour aider les ménages à déterminer les travaux prioritaires dans leur logement.
 - Nous initierons ensuite des achats groupés afin de réaliser des économies d'échelle dans les chantiers d'isolation, de remplacement de châssis, de chauffage ou de panneaux photovoltaïques, par exemple.
- Nous soutiendrons, par rue ou par quartier, les projets de communautés d'énergie, afin de permettre à tous les ménages de profiter d'électricité renouvelable et bon marché.
- Nous aiderons à la rénovation durable et soutiendrons des projets recevables comme bâtiment exemplaire (primes RENOLAB).
- Nous ferons un reporting et partagerons de manière transparente les avancées en termes d'économie d'énergie sur le territoire communal.

3. Diminuer et décarboner nos consommations d'énergies

- Nous établirons un cadastre et un plan de décarbonation pour chacun des bâtiments communaux, en priorité pour les écoles et les bâtiments ayant des fonctions sociales.
- Nous travaillerons (ou mettrons en place les collaborations nécessaires) à l'isolation en priorité des logements publics, des crèches et des maisons de repos.
- Nous veillerons à ce que tous les nouveaux bâtiments publics soient zéro émission et privilégierons des procédés d'architecture bioclimatique pour toutes les infrastructures communales.
- Nous intégrerons des clauses environnementales strictes dans les marchés publics, incluant notamment l'utilisation de matériaux végétaux.



- Nous travaillerons sur l'éclairage de la commune pour réduire notre consommation.
 Nous investirons également dans des parcours qui ne s'éclairent qu'au passage et éteindrons l'éclairage dans les parcs publics après minuit.
- Nous sensibiliserons les membres du personnel communal et les élèves à la diminution de la consommation d'énergie.
- Nous avancerons dans la décarbonisation de la flotte des véhicules communaux en réduisant leur nombre (en favorisant les alternatives comme le vélo ou les transports publics, ou en encourageant les agents à mutualiser davantage les véhicules pour leurs déplacements professionnels) et en électrifiant la flotte restante.
- Nous mettrons en place des lieux de concertation, de coordination et d'échange de bonnes pratiques pour accompagner les commerces sur la voie de la décarbonation.
- Nous inciterons les commerces à mettre fin au gaspillage d'énergie (portes ouvertes, éclairage de vitrine, panneaux publicitaires, chaufferettes extérieures, etc.).
- Nous créerons des plans de développement d'énergie renouvelable sur le territoire communal basés sur le potentiel communal (et intercommunal), des concertations citoyennes et des critères environnementaux stricts.
- Nous établirons un plan de chauffage et de refroidissement après avoir défini les besoins de chaleur du territoire. En fonction du contexte et des particularités locales, nous déploierons des réseaux de chaleur lorsque possible, ainsi que des pompes à chaleur.

4. Pour des initiatives innovantes en matière de logement

Auderghem compte aujourd'hui environ 750 logements sociaux. C'est un bon début, mais il faut augmenter ce chiffre en concertation avec la Région. Parallèlement, il est crucial de prévoir les infrastructures nécessaires telles que crèches et écoles. L'intégration des nouvelles familles dans nos quartiers doit également être facilitée par le soutien des travailleurs sociaux et des éducateurs, ainsi que par des mesures adaptées de mobilité.

- Nous ferons vivre la concertation entre tous les acteurs locaux du logement en mettant en place une plate-forme du logement pour proposer une politique cohérente et intégrée.
- Nous établirons un diagnostic sur l'état du logement dans la commune afin de bien identifier les besoins locaux et orienter notre politique du logement en conséquence.
- Nous soutiendrons la cellule communale d'action contre les logements vides en lien avec les autorités régionales (cadastre des logements vides, contacts avec les propriétaires, taxes ou amendes sur les logements vides, prise en gestion publique, actions de remise sur le marché).
- Nous mettrons en place une politique visant à transformer les logements vides en logements destinés aux familles à petit budget.



- Nous mettrons des quotas minimum de logements sociaux et de logements moyens lors de la construction de nouveaux complexes immobiliers de logements.
- Pour tout nouveau projet immobilier, nous mettrons en place des charges d'urbanisme au profit de la création de logements sociaux.
- Nous serons particulièrement attentifs au respect de ces critères pour les grands projets immobiliers à venir.
- Nous améliorerons les connexions entre les politiques de logement et de handicap pour aller vers un véritable habitat inclusif, en intégrant systématiquement des conceptions universelles dans les projets d'architecture et d'urbanisme.
- Nous prendrons des initiatives telles que la médiation pour lutter contre les loyers abusifs, afin que les loyers correspondent à la qualité du logement et à sa consommation en énergie.
- Nous porterons une attention particulière aux projets intergénérationnels lors de chaque nouvelle acquisition foncière par la Commune, en collaboration avec les acteurs spécifiques.
- Nous veillerons, lors de la délivrance des permis aux biens nouveaux et aux interventions sur les habitations existantes, à soutenir les investissements énergétiques générateurs de confort et d'économies pour les propriétaires et locataires.
- Nous mettrons en place une réelle politique d'aide aux jeunes ménages souhaitant s'installer et vivre à Auderghem.
- Nous soutiendrons les initiatives de logements communautaires et innovants (intergénérationnels, groupés, inclusifs etc.) permettant de répondre collectivement et solidairement à divers besoins. Nous étudierons la création d'un subside permettant de soutenir chaque année un nouveau projet innovant.

#8 S'enrichir de la diversité

Offrons des services gratuits comme une donnerie, une épicerie et une cantine sociales. Renforçons l'offre de services et de loisirs aux aînés. Adoptons une approche intersectionnelle pour guider nos décisions vers plus d'inclusivité. Faisons vivre le titre de "commune hospitalière" via des guides multilingues, des activités multiculturelles, un site internet clair et convivial, etc.

1. Pour activer tous les leviers au service de la solidarité

Les règles générales encadrant l'octroi des allocations de chômage et des allocations sociales dépendent du gouvernement fédéral. Le financement des CPAS et des politiques de cohésion sociale dépend largement des Régions. La commune et le CPAS disposent cependant de nombreux leviers permettant de construire des solidarités et de soutenir l'émancipation des personnes précarisées.

- Nous assurerons un fonctionnement transparent et professionnel du Conseil de l'action sociale du CPAS d'Auderghem. Les méthodes de prise de décisions seront clairement explicitées aux bénéficiaires et les aides sociales attribuées selon des critères explicites. Les travailleurs sociaux veilleront au respect de la vie privée des bénéficiaires.
- Nous refuserons la logique de sanctions liées au Projet individuel d'insertion sociale (PISS).
- Nous renforcerons les services sociaux adaptés (service énergie, médiation de dettes, service logement, insertion professionnelle, etc.) via une intervention financière dans les tarifs des services proposés et en octroyant une dotation communale suffisante au CPAS.
- Nous mettrons à disposition des citoyen-ne-s des biens et services collectifs en suffisance (crèches, maisons de repos, logements publics, logements d'urgence, espace numérique, repas à domicile, salon lavoir collectif, accueil extra-scolaire, écoles de devoir, infrastructures sportives, cours d'alphabétisation, etc.). Une attention particulière sera accordée à l'accès des personnes précarisées et à la mixité de ces lieux de vie collective.
- Nous informerons et aiderons les parents seuls avec enfants à introduire leur dossier auprès du SECAL en cas de non-paiement des créances alimentaires pour les enfants de la part de leur ex-partenaire.
- Nous mettrons en place ou soutiendrons des initiatives comme les donneries, gratiferias (foires aux dons), épiceries et cantines sociales, plateformes de mise en commun de biens, pour permettre à chacun de participer à des activités collectives favorisant la rencontre, l'autonomie et soulageant le budget des ménages.



- Nous continuerons à former plusieurs membres du personnel communal à la langue des signes afin de garantir un accueil et un accompagnement des personnes sourdes et malentendantes notamment dans les crèches, les écoles, notre maison de repos.
- Nous créerons un conseil consultatif des personnes en situation de handicap pour participer à l'élaboration d'une charte communale de l'inclusion.
- Nous revaloriserons la cellule pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans l'obtention de leurs droits et l'introduction de leur dossier.
- Nous renforcerons le service social de la commune pour soutenir et accompagner les personnes en difficultés, notamment vis-à-vis des démarches administratives, de l'autonomie, de l'accès aux soins et de la mobilité.
- Nous conditionnerons les marchés publics au respect des normes d'accessibilité.
- Nous réfléchirons au lancement d'un plan transversal de lutte contre la pauvreté, élaboré, évalué et adapté par un comité d'accompagnement composé de représentants de la commune, du CPAS et des associations via un conseil consultatif.
- Nous harmoniserons les pratiques entre les CPAS en termes d'aides sociales, mentales et physiques.

2. Pour une commune qui garantit l'accès aux droits sociaux

Le "non-recours aux droits" désigne toute personne qui ne reçoit pas – quelle qu'en soit la raison – une prestation ou un service auquel elle pourrait prétendre. Ce phénomène touche principalement les personnes et familles les plus vulnérables et s'observe dans de nombreux domaines : minimas sociaux et allocations, éducation, culture, santé, logement, emploi, etc. Il est particulièrement préoccupant, et nous devons agir. Pour lutter contre le non-recours aux droits, nous nous engageons à :

- Nous rédigerons un document en langage clair à l'attention des personnes vulnérables, expliquant leurs droits et les services disponibles.
- Nous organiserons des rencontres qui mettent en contact les citoyens et les différents acteurs concernés pour lutter contre le non-recours aux droits sociaux.
- Nous associerons des panels d'usagers et usagères à la relecture des documents administratifs et des informations sur le site de la commune pour garantir leur clarté et leur accessibilité.
- Nous renforcerons le rôle des écrivaines et informaticiennes publics en partenariat avec le secteur associatif pour aider les personnes à exercer leurs droits.
- Nous soutiendrons et renforcerons notre halte-garderie ainsi que des projets d'accueil innovant de la petite enfance, pour les parents qui se forment, cherchent un emploi ou pour d'autres raisons personnelles (santé, naissance, force majeure, etc.).
- Nous revaloriserons la déclaration mettant en évidence les objectifs de la politique de la commune pour les personnes LGBTQIA+.



- Nous renforcerons les services sociaux de la commune pour les personnes en "moments de rupture" (sorties de prisons, d'hôpitaux, de foyers pour jeunes, de centres d'accueil pour réfugié-e-s, etc.), afin de développer une approche préventive et intégrée.
- Nous soutiendrons toutes les associations de prévention et de réduction des risques (RDR) et mettrons en place des actions visant à sensibiliser la population à réduire leur comportement à risque en matière d'usage de drogues.

Ces engagements visent à garantir que chaque personne puisse accéder aux droits et services auxquels elle a droit, contribuant ainsi à une société plus équitable et solidaire.

3. Pour des initiatives innovantes en matière seniors

Auderghem a réussi à développer une vision positive de nos aînées et à les considérer comme membres actifs de la commune qui contribuent à sa prospérité. La commune, en collaboration avec les autres instances publiques et le secteur privé, doit continuer à innover et à satisfaire les besoins des aînées en matière de services, de transports publics, de logement, d'urbanisation, de soins de santé, de formation, d'emploi et de participation citoyenne.

- Nous créerons un service dédié au sein de l'administration pour centraliser les offres d'activités et fournir une politique d'accompagnement pour les seniors (aide à domicile, conseils, projets intergénérationnels).
- Nous créerons un conseil consultatif pour inclure les aînées dans les décisions qui les concernent.
- Nous créerons une plate-forme pour coordonner les acteurs du soutien à domicile, renforcerons les collaborations et identifierons les enjeux transversaux.
- Nous soutiendrons les habitats groupés et les logements intergénérationnels comme alternatives aux institutions de soins résidentielles.
- Nous continuerons à proposer gratuitement des "senior box" à mettre dans le frigo contenant les informations médicales essentielles pour les services de secours.
- Nous soutiendrons la création d'un service d'accueil en journée pour les personnes ne désirant pas intégrer un service résidentiel ou pour offrir des espaces de répit aux proches.
- Nous améliorerons la sensibilisation aux conséquences du dérèglement climatique et aux bonnes pratiques à adopter en cas de canicule ou de vague de chaleur, en concertation avec les acteurs de terrain.
- Nous accorderons une attention particulière à l'accessibilité des aménagements pour les aînées: trottoirs sécurisés, sans aspérités ni encombrement, passages piétons sécurisés avec des phases plus longues aux feux. Les aménagements de ce type sont d'ailleurs tout à fait profitables aux autres usagers (enfants, PMR, ...)



Ces engagements visent à garantir que les aînées puissent vivre de manière active, autonome et intégrée au sein de notre commune, tout en bénéficiant du soutien nécessaire pour améliorer leur qualité de vie.

4. Une commune impliquée dans la réduction des inégalités de genre

- Nous formerons l'ensemble des agentes de la commune et de la zone de police à l'égalité de genres, aux violences sexistes et sexuelles, aux droits des minorités de genre, à l'identification des stéréotypes de genre et aux moyens d'éviter de les reproduire. Nous améliorerons l'accueil et l'accompagnement des victimes en commissariat.
- Nous accorderons un soutien financier ou en nature notamment au travers de la mise à disposition de locaux, aux associations et acteurs œuvrant à l'égalité entre les genres.
- Nous développerons une commission consultative communale "Égalités des genres" avec les acteurs locaux de l'égalité entre les femmes et les hommes et des droits des minorités de genre.
- Toute politique communale répondra à une évaluation positive en termes d'effets sur l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Nous appliquerons une budgétisation sensible au genre, c'est-à-dire que nous veillerons à ce que les finances locales servent autant aux publics féminins que masculins, en particulier dans l'offre d'activités sportives et culturelles ou encore d'activités enfance et jeunesse.
- Nous soutiendrons et valoriserons l'entreprenariat féminin.

<u>Sécurité en rue, dans les bars, en ligne</u>

- Nous développerons des campagnes de prévention des violences en rue ou dans le milieu festif sur le modèle de la campagne Angela, en partenariat avec l'horeca.
- Nous développerons des campagnes de prévention des cyberviolences, cyberharcèlement et de la haine en ligne.
- Nous organiserons des marches exploratoires collectives avec les femmes de la commune afin d'identifier les facteurs de sécurité et d'insécurité d'un quartier, d'une place, d'une rue (éclairage, aménagement, mobilier urbain, etc.).

<u>Lutte contre les LGBTQIA+ phobies</u>

- Nous sensibiliserons la police aux LGBTQIA+phobies en leur proposant des formations et nous améliorerons l'accueil des victimes en commissariat.
- Nous assurerons la protection immédiate et le relogement des personnes LGBTQIA+ en cas de situation de rupture familiale.



Violences intrafamiliales

- La lutte contre les violences intrafamiliales doit s'appuyer sur un diagnostic solide de la problématique dans la commune. Nous utiliserons la technique des focus-group pour établir des recommandations sur les faits de violences faites aux femmes dans notre zone de police, sur les besoins et sur les ressources disponibles sur le territoire communal.
- En bonne intelligence avec les autres niveaux de pouvoir, nous contribuerons à une protection adéquate et immédiate des femmes et des enfants (accueil d'urgence, accueil adéquat dans les commissariats, relogement, etc).
- Nous assurerons que notre zone de police pratique la revisite de manière systématique.
- Nous développerons/renforcerons la formation des acteurs qui sont en contact direct avec les victimes et / ou les auteurs des violences.
- Nous favoriserons la coopération et la coordination entre les différents services locaux de soutien et d'accompagnement des victimes de violences. Nous développerons des campagnes de prévention locale, ciblée et générale. Nous impulserons des actions préventives dans les lieux d'éducation (écoles, centres sportifs, structures culturelles et de loisir...).
- Nous soutiendrons l'information des droits des victimes en visibilisant les services d'aide aux victimes et en formant les professionnelles susceptibles d'être en contact avec des victimes (à l'exemple de la formation des pharmaciens pendant les confinements COVID).

Valoriser l'histoire des femmes

- Nous développerons une politique du patrimoine qui valorise le matrimoine de la commune.
- Nous nommerons des rues et des équipements publics par des noms de femmes qui se sont illustrés dans des domaines variés. Cela se fera soit lors de la construction de nouvelles voiries ou par la décision de renommer des rues de la commune. Quand c'est possible et pertinent, nous favoriserons les femmes renommées de la commune afin de valoriser notre histoire et mettre en lumière toute sa richesse. Nous entamerons un travail avec la STIB pour modifier le nom de certain arrêts.
- Nous travaillerons avec les institutions culturelles de la commune à des programmations visant l'égalité de genres (par exemple, une exposition de femmes artistes, un nombre représentatif de chaque genre dans le spectacle vivant...).

5. Parentalité et éducation égalitaire

Services aux parents

• Nous soutiendrons la création de lieux d'accueil parents/enfants et nous soutiendrons les initiatives liées à l'aide en post-partum aux parents, en particulier aux mères.



- Nous augmenterons le nombre de places en crèches et veillerons autant que possible à proposer des horaires souples et amples afin de correspondre aux différentes réalités professionnelles des parents et faciliter l'équilibre vie professionnelle/vie familiale.
- Nous intégrerons la possibilité de garde des enfants et/ou des créneaux horaires avec des activités ouvertes aux enfants et leurs parents dans les grands événements et équipements culturels.

Service aux enfants et adolescentes

- Nous lutterons contre les stéréotypes et sensibiliserons à l'égalité de genre dans l'éducation.
- Nous diversifierons les installations et équipements pour enfants dans les plaines de jeux et les parcs afin de favoriser la participation des filles, encore minoritaires dans l'espace public ainsi que des enfants en situation de handicap.
- Nous veillerons à ce que les équipements sportifs soient accessibles aux filles comme aux garçons via des critères d'analyse: proportions d'heures attribuées aux clubs féminins et masculins, disponibilité des vestiaires féminins, proportionnalité des subventions au regard de la part d'adhérentes. Nous valoriserons le recrutement des filles par les équipes sportives.
- Nous valoriserons le développement de nouvelles pratiques sportives mixtes (par exemple, l'ultimate frisbee, le paddle, les courses d'orientation).
- Nous veillerons, en collaboration avec les acteurs de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse présents sur le territoire, à des activités et à des lieux accessibles et attractifs pour les filles et adolescentes.
- Nous partagerons équitablement l'espace dans les cours de récréation de manière à diversifier les activités proposées et à ne pas renvoyer les filles à la marge des cours (ex:pas de terrain de foot central).

6. Un espace public inclusif

Une commune égalitaire est aussi une commune qui, par sa toponymie, sa politique patrimoniale et l'aménagement de l'espace public se montre accueillante à chacune et à chacun, visibilise les femmes, leur rôle dans notre histoire et donne à voir des modèles inspirants à chacune et à chacun. La rénovation de la Maison Communale sera un exemple.

- Nous intégrerons une expertise "genre" dans la rénovation urbanistique et dans l'aménagement du territoire.
- Nous assurerons la présence de toilettes publiques propres et accessibles.
- Nous veillerons à la distribution gratuite de produits menstruels dans ces toilettes, dans les bâtiments administratifs et dans les écoles.
- Nous sécuriserons l'espace public par un bon éclairage et des aménagements adaptés.



- Nous développerons des pistes cyclables et du stationnement vélo adaptés aux familles : pistes cyclables larges, stationnement large adapté aux vélos cargo, carte d'itinéraires "family-friendly"
- Nous interdirons sur le territoire communal les publicités à caractère raciste, sexiste et LGBTQIA+phobe.
- Nous assurerons que les politiques de Smart Cities intègrent la lutte contre la fracture numérique (les personnes âgées, précaires, parmi lesquelles les femmes sont plus nombreuses, sont particulièrement touchées).
- Nous assurerons les conditions de la présence des femmes dans les politiques de participation citoyenne (horaire, possibilité d'activités pour enfants, technique d'animation, etc.).

7. Notre commune qui s'enrichit de ses racines multiculturelles

Notre pays est une terre d'histoire et d'immigration. Grâce à cela, notre culture s'est enrichie et tout en façonnant le visage multiculturel de notre pays. C'est l'identité de la Belgique et tout particulièrement de la Région Bruxelloise. La diversité est une richesse et une opportunité extraordinaire, mais il arrive également qu'elle soit la source de tensions. Notre expérience de l'action locale nous enseigne que, le plus souvent, ces difficultés se résolvent par le dialoque.

Nous voulons relever reconnaître et valoriser la diversité des cultures et des modes de vie en favorisant l'échange entre les cultures. Il s'agit d'assurer la participation de chacune à la construction de la société. Ce qui nous rassemble est infiniment plus fort que ce qui nous sépare.

Nous voulons faire de nos communes des territoires ouverts sur le monde, des territoires solidaires où règne une réelle égalité des chances, où chacune trouve les moyens de s'épanouir et de participer à la vie collective.

Nous avons aussi mis en place un projet lié au "vivre ensemble" porté par la maison de la prévention et axé sur la rencontre et les échanges entre les différentes communautés.

Reconnaître et valoriser la diversité culturelle

 Dans le respect et les possibilités des projets pédagogiques de chaque établissement, nous aiderons les équipes éducatives à vivre pleinement les opportunités de la diversité culturelle dans les écoles en leur proposant des outils émanant d'associations spécialisées et reconnues dans le domaine de la diversité, afin de mettre en place une véritable politique de vivre ensemble et de considération des identités multiples des élèves, comme de leurs parents.



- Nous formerons les policiers et les policières à la diversité culturelle et assurerons le recrutement des femmes et la diversité dans les services de police. Les femmes et les personnes issues de l'immigration doivent être plus représentées au sein de la police. Nous mettrons en place des campagnes d'information, de sensibilisation et de recrutement à destination de publics spécifiques, tels que les femmes et la population d'origine étrangère.
- Nous voulons miser sur la police de proximité dans les quartiers. Connaître les agents de quartiers, soutenir le dialogue entre habitants et police, organiser des évènements de proximité permet de renforcer la cohésion sociale et le sentiment de sécurité.
- Nous engagerons à temps plein une ou un responsable diversité au sein de l'administration communale. Il ou elle sera engagée ou formée afin de favoriser le développement de pratiques inclusives au sein de l'administration pour qu'elle soit exemplaire en matière d'égalité des chances. Et cela, tant au niveau de la gestion du personnel communal (recrutement, formations, etc.) que dans les rapports aux usagers et usagères. Genre, handicap, origine ethnique, orientation sexuelle : le ou la responsable diversité veillera à ce que chacune soit respectée dans son identité.
- Dans la communication de la commune vers les citoyennes pour la promotion de fêtes, braderies, brocantes, ou tout événement qui a pour but de rassembler les citoyennes quelles que soient leurs origines, nous ajouterons quelques mots dans les langues les plus parlées dans la commune, en respectant les lois linguistiques et la jurisprudence de la Commission permanente du contrôle linguistique. Cela permettra aux personnes qui parlent ces langues, même si elles maîtrisent une langue nationale, d'avoir leur attention attirée et qu'elles se sentent accueillies, et cela favorisera ainsi les occasions de rencontres entre des publics d'origines différentes.
- Nous assurerons l'accessibilité des principaux documents de la commune en différentes langues, telles que l'anglais, le japonais ou l'arabe, et le recours à des pictogrammes pour faciliter la compréhension des documents par les personnes maîtrisant partiellement le français ou analphabètes.
- Nous intégrerons une parcelle multi-confessionnelle dans le cimetière communal et permettrons l'organisation de funérailles dans un lieu laïque. Une parcelle multiconfessionnelle doit être réservée dans le cimetière communal afin de permettre à chaque citoyenne d'être inhumée, en Belgique, selon ses convictions religieuses ou philosophiques. Nous défendons également la mise à disposition d'une salle pour les personnes qui souhaitent des funérailles non-confessionnelles. Nous mettrons les moyens pour que ce libre choix soit possible.
- Nous développerons des rencontres interculturelles valorisant les cultures culinaires, musicales, de danse, de folklore notamment.... Ces moments créent des liens sociaux nouveaux, enrichissent nos cultures, montrant à quel point l'interculturalité peut être source de plaisir partagé.



- Afin de réduire le plus possible les barrières à la pratique d'un sport, nous offrirons la possibilité de demandes de créneaux horaires en non-mixité choisie dans les infrastructures sportives de la commune. Nous veillerons à ne pas octroyer de créneau horaire à un groupe de personnes mettant en avant leur souhait de se séparer des autres de manière discriminatoire. Cependant, les demandes de cours de sport réservés aux femmes sans qu'il n'y ait de discrimination dans le choix des femmes seront acceptées dès lors que cela permet l'émancipation des femmes en leur permettant de sortir de chez elles et de participer avec d'autres à de nouvelles activités sportives ou socio-culturelles dans des infrastructures publiques.
- Nous réaliserons un travail d'inventaire des traces coloniales dans la commune pour pouvoir réaliser ensuite un travail de mémoire coloniale dans l'espace public.

Organiser l'accueil et l'intégration des résidentes Auderghemoises dans leurs diversités

- Nous accueillerons les réfugiées dans la dignité, la tolérance, le respect de chacun dans ses choix de vie et convictions religieuses, dans le cadre du respect de la loi.
- Nous inclurons les initiatives citoyennes qui veulent s'y impliquer favorisant ainsi les rencontres entre les personnes de cultures différentes et la cohabitation dans la bienveillance. Des assistants sociaux seront disponibles pour les aider ainsi que des médiateurs pour prévenir les conflits éventuels dus à des incompréhensions et malentendus.
- Nous organiserons et médiatiserons des initiatives d'échange, de rencontre, visant l'intérêt général, afin de casser les clichés et de montrer leurs apports positifs.
- Nous soutiendrons, notamment sur le plan administratif, les initiatives d'accueil des migrantes chez les citoyennes après leur régularisation, le temps qu'ils ou elles trouvent un logement. Nous accompagnerons cette recherche de logement.
- Nous créerons une commission "commune hospitalière" rassemblant les acteurs et actrices de terrain afin d'être à leur écoute et de travailler en bonne collaboration, à partir de la réalité communale, des besoins du terrain et des expériences des acteurs. Cette commission réalisera aussi un diagnostic auprès des publics concernés pour identifier les politiques nécessaires.
- Au-delà de l'indispensable accompagnement humain, nous fournirons un kit d'accueil pour toute nouvelle arrivante dans la commune. Le kit d'accueil, identiquement distribué à toute nouvelle habitante de la commune contiendra tant les informations relatives à la vie dans la commune (le fonctionnement de l'administration, les transports en commun, les activités scolaires et para-scolaires, la gestion des déchets notamment) qu'un texte indiquant de manière positive et non-stigmatisante l'ensemble des droits, libertés et obligations qui fondent notre contrat social.
- Nous renforcerons et développerons les cours de langues officielles. L'apprentissage d'une langue officielle est fondamental pour s'intégrer dans de bonnes conditions. Avec l'aide des écoles, des écoles de devoirs, des associations, nous développerons les cours de langues pour les adultes et les enfants de la commune ne maîtrisant pas une des langues nationales.



- Nous développerons un système de parrainage/marrainage pour les MENA (Mineurs Étrangers Non-Accompagnés) du centre d'accueil de Fedasil. Nous développerons ces formes de soutien en concertation avec les associations, afin de permettre une insertion harmonieuse de ces personnes dans le tissu social.
- Nous investirons des moyens suffisants dans les écoles afin d'accompagner les enfants de tous les migrants et migrantes, permettre leur intégration parmi les autres élèves et, par ce biais, favoriser le vivre ensemble et la solidarité entre les familles. Nous développerons des classes DASPA (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants) qui visent à répondre aux besoins spécifiques des enfants migrants récemment arrivés en Belgique.
- Nous utiliserons tous les moyens légaux dont Auderghem dispose pour s'opposer à la construction de centres fermés sur son territoire.